

Vademecum Ligue de Golf AURA 2025

[Version V1.2](#)



LIGUE DE GOLF
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES 

18/03/2025

Ligue de Golf Auvergne-Rhône-Alpes

LA TABLE DES MATIERES

La table des matières	2
Les modifications 2025	4
Le mot du Président	5
Les règlements généraux des épreuves de Ligue	6
Le Comité de l'épreuve et les bénévoles.....	7
Les responsabilités lors d'une épreuve.....	8
L'organisation sportive	9
L'organisation administrative et financière	10
Frais des bénévoles.....	14
Les inscriptions	14
L'organisation au golf.....	14
Les Interclubs de Ligue.....	15
Les Grands Prix, Classics Mid Amateurs et Trophées Seniors	15
Les règlements particuliers et les règles locales permanentes	18
Le Certificat Médical, le Dopage, les Mineurs et le Climat	19
Le traitement des données personnelles dans le cadre de l'organisation et de la participation aux compétitions.....	20
L'étalonnage des parcours	21
Le Plan Sportif Jeunes	22
La sélections équipe de ligue.....	23
Les catégories Jeunes	23
Les qualifications à l'Inter Ligues U12	24
Les qualifications au Championnat de France des Jeunes	24
Les Grands Prix.....	24
Les Grands Prix Jeunes	25
Les Compétitions Jeunes en Club	25
Le Calendrier.....	26
Les Epreuves Jeunes par Equipe.....	27
Promotion U16 Garçons IR Sud Est	28
Rencontre U14 Aura – Suisse	30
Trophée Inter Comités AURA.....	32
Trophée des Petites & Petits Golfeurs.....	34
Qualification au Championnat Inter Ecole de golf	36



Championnat Inter Ecole de golf.....	37
Les Epreuves Jeunes en Individuel.....	38
Race to AURA - U8/Poucet.....	39
Race to AURA U8 – Poucets Bulletin d’engagement.....	41
Championnat Individuel de Ligue U8/Poucet.....	42
Championnat U8 – Poucets Bulletin d’engagement.....	44
Qualification Régionale pour le Championnat de France U12/Benjamin.....	45
Grand Prix Jeunes de Grand Lyon Chassieu.....	48
Grand Prix Jeunes du G.C. Lyon – U12.....	51
Grand Prix Jeunes du Gouverneur - Benjamins.....	54
Grand Prix Jeunes du Gouverneur – U12.....	57
Grand Prix Jeunes de Mionnay.....	60
Grand Prix Jeunes de Montpensier.....	63
Grand Prix Jeunes de Valence Saint Didier.....	66
Grand Prix Jeunes de La Valdaine.....	69
Les Epreuves Dames par Equipe.....	72
Promotion Dames IR Sud-Est.....	73
Championnat de Ligue par Equipes Dames - Division 1.....	74
Championnat de Ligue par Equipes Dames - Division 2.....	75
Championnat de Ligue par Equipes Seniors Dames - Division 1.....	76
Championnat de Ligue par Equipes Seniors Dames - Division 2.....	77
Les Epreuves Messieurs par Equipe.....	78
Qualification Ligue Promotion Messieurs.....	79
Promotion Messieurs IR Sud-Est.....	80
Qualification Ligue Promotion Mid-Amateurs Messieurs.....	81
Promotion Mid-Amateurs Messieurs IR Sud-Est.....	82
Qualification Ligue Promotion Seniors Messieurs.....	83
Promotion Seniors Messieurs IR Sud-Est.....	84
Championnat de Ligue par Equipes Messieurs - Division 1.....	85
Championnat de Ligue par Equipes Messieurs - Division 2.....	86
Championnat de Ligue par Equipes Messieurs - Division 3.....	87
Championnat de Ligue par Equipes Seniors Messieurs - Division 1.....	88
Championnat de Ligue par Equipes Seniors Messieurs - Division 2.....	89
Les Epreuves Mixte par Equipe.....	90
Championnat de Ligue par Equipes des Golfs 9 trous.....	91
Championnat de Ligue par Equipes des Golfs de Montagne.....	92



Les Epreuves en Individuel.....	93
Grand Prix de la Ligue AURA	94
Championnat Individuel de Ligue Seniors.....	97
L'édition 2026.....	100
Candidatures à l'organisation d'épreuves pour 2026	100
Vademecum	100

Pour ne pas alourdir inutilement le texte, lorsque les Règles font référence à une personne, le genre utilisé concerne les deux sexes.

LES MODIFICATIONS 2025

Les textes modifiés ou nouveaux sont identifiables car surlignés en gris.

Principales modifications en 2025

- Diffusion des informations pour la mise en ligne des départs et résultats des compétitions
- Contrainte d'index concernant les wild cards.
- Hivernale en match play : Suppression de la compétition.
- Circuit U8 - Poucet : Création.
- TICAURA : Modification du règlement – Pas de phase préliminaire.
- Qualification Régional au CFJ : Plus de phase qualificative en Comité.
- Trophée des Petites et Petits Golfeurs : Modification du règlement.
- Championnat des Ecoles de Golf : Modification du règlement.

Suivi des modifications en cours d'année

Version V1.0

- Version initiale.

Version V1.1

- Mise à jour du quota de jeunes qualifiés, par catégorie, pour le Championnat de France des Jeunes 2025.

Version V1.2

- Mise à jour du quota de jeunes qualifiés, par catégorie, pour le Championnat de France des Jeunes 2025.



LE MOT DU PRESIDENT

Chers Amis,

J'aimerais remercier vivement et chaleureusement tous les golfs, les gestionnaires, les associations sportives et leur staff qui mettent à disposition leurs parcours pour nos diverses épreuves fédérales et de Ligue.

Nos nouveaux statuts, votés en 2024, permettent maintenant aux Gestionnaires de disposer d'une réelle reconnaissance et de participer à l'essor de notre ligue aux côtés des Associations Sportives. Le nouveau Comité Directeur de la Ligue intègre dans sa gouvernance les gestionnaires.

J'aimerais remercier les intendants de parcours (greenkeepers) et leurs équipes qui proposent des parcours de qualité, parfois dans des conditions difficiles liées aux conditions climatiques et à la réglementation.

J'aimerais remercier également tous les Directeurs de golf pour leur bienveillance, tous mes amis arbitres, les bénévoles (dirigeants, ASBC, OBEC, accompagnateurs), pour le temps précieux consacré à notre sport, tant sur nos épreuves de ligue que sur les grands événements nationaux. Notons que Ghislaine Quélavoine, arbitre internationale, a œuvré durant les Jeux Olympiques de Paris.

Les résultats sportifs 2024 ont été excellents avec notamment les titres de champions de France jeunes : Maxence Denetière (U12), Salomé Lumbaca (Minime), Sara Brentcheneff (Cadette), Justin Charoy (cadet).

Soulignons les performances de Sara Brentcheneff (Golf Club de Lyon) qui l'ont conduite à être la meilleure joueuse française (mérite), de jouer pour l'équipe de France et participer à la Ping Junior Solheim Cup. Sara reste membre de l'équipe régionale des Sportifs de Haut Niveau de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Citons également Noa Auch-Roy, titulaire de l'équipe de France « Boys », sacré Champion d'Europe par équipe

Notre Centre Régional d'Entraînement de Ligue contribue aux bons résultats glanés lors des Grands Prix Majeurs U14 et nationaux U12 : 4 victoires par équipe et 2 victoires individuelles. Associons tout le staff à ces succès !

Comme souvent, notre territoire a été une remarquable terre d'accueil pour des événements prestigieux en 2024 (Gaveau, Championnat U18 WAGR, Championnat de France Minimes et Cadets garçons, The Evian Championship, Amundi Evian Junior Cup, Coupe de France Entreprise) et le restera en 2025 (Internationaux de France Dames, Internationaux de Foursome Mixte, Div. 1 Mid Dames Trophée Cotnareanu, Championnat de France des Jeunes, Championnat U18, The Evian Championship, Amundi Evian Junior Cup, Championnat Fédéral Entreprise).

Les joueuses et joueurs professionnels continuent à faire briller notre région : Nastasia Nadaud, Ariane Klotz, Agathe Sauzon, Adrien Saddier, Sébastien Gros, Clément Sordet, Gary Stal, et bien sûr Julien Guerrier...

Bon nombre de nos Clubs se sont également illustrés en Equipes, tant chez les Dames que les Messieurs.

Ensemble et en toutes circonstances, de vive voix comme sur les réseaux sociaux, en public comme en entreprise, continuons à promouvoir le golf en Auvergne-Rhône-Alpes.

Cette édition 2025 du Vademecum de Ligue vous sera d'une aide précieuse dans l'organisation de votre saison sportive, en vous apportant les bons conseils pour que vous puissiez profiter au mieux de nos parcours et vivre d'inoubliables moments de sport, de détente, de fraternité et de convivialité.

Thierry PEYSSON – Président de la Ligue de Golf AURA



Vademecum 2025

LES REGLEMENTS GENERAUX DES EPREUVES DE LIGUE

Les règlements du vademécum fédéral, § 1.1 à § 1.5, s'appliquent aux épreuves de la Ligue et de ses Comités.

Les dispositions des règlements généraux du vademécum de la Ligue s'ajoutent à celles des règlements généraux du vademécum fédéral.



LE COMITE DE L'EPREUVE ET LES BENEVOLES

Comité de l'épreuve

Le Comité de l'épreuve (3 ou 5 membres) est composé de l'Administrateur de l'Epreuve, qui en est le Président, du ou des Arbitres désignés par la Commission d'Arbitrage de la Ligue et des personnes licenciées, désignées par la Commission Sportive du Club recevant l'épreuve.

Les membres doivent obligatoirement être présent pendant toute la durée de l'épreuve.

Dans les conditions définies par les règles de golf, seuls les arbitres ont autorité pour prendre une décision sur les règles.

Le Comité de l'Epreuve peut modifier la forme de jeu, annuler l'épreuve ou la faire jouer sur un nombre de tour inférieur à celui prévu au règlement particulier, même après le début de l'épreuve.

Commission arbitrage et règlements

La Commission d'Arbitrage :

- Désigne les Arbitres sur les compétitions au calendrier de la Ligue.
- Organise les formations des Arbitres et des Organiseurs Bénévole d'Epreuves de Club (OBEC).
- Evalue et propose la nomination des Arbitres de Ligue.
- Anime et gère au quotidien le corps arbitral de la Ligue.
- Planifie l'étalonnage des parcours sur le territoire de la Ligue.
- Conseille les clubs sur la rédaction de leurs règles locales.
- Assure le lien avec les instances fédérales sur toutes questions liées à l'arbitrage.
- Répond aux questions de règles, de règlements arrivant à la Ligue.

Equipe d'arbitrage

L'équipe d'arbitrage est composée de 2 arbitres. Dans la mesure du possible, l'un d'eux sera un arbitre de proximité.

Le Chef Arbitre est également l'Administrateur de l'épreuve.

Commission Sportive

La Commission Sportive :

- Décide des sélections pour la composition des groupes de Ligue et pour les rencontres internationales.
- Attribue les Wild Card destinées **aux joueurs U16** pour les Grands Prix.

Tout joueur n'ayant pas honoré une sélection de Ligue, sauf cas de force majeure apprécié par la Commission, se verra exclu de tout encadrement. Les indemnités financières lui seront en outre supprimées.

Les wild cards doivent être demandées en même temps que l'envoi de l'inscription par mail (voit § Le plan sportif Jeunes / Grand Prix) à :

- Le Président de la Commission Sportive - thierry.peysson@liguegolfaura.com

Bénévoles du club

La présence de bénévoles du club est obligatoire pour toute la durée de l'épreuve, pour :

- Aider à la préparation de la compétition (de préférence l'OBEC ou l'arbitre du club).
- Assurer le starter.
- Assurer le recording.



Arbitres de la Ligue

Tous les arbitres de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes pourront bénéficier, à titre ponctuel (non récurrent) et exceptionnel, de l'accès gratuit aux différents parcours de la Ligue, en accord avec les présidents des clubs ou la direction du golf.

LES RESPONSABILITES LORS D'UNE EPREUVE

Comité d'Epreuve

Le Comité d'Epreuve est responsable :

- De la sécurité des joueurs durant la journée officielle de reconnaissance et durant la compétition.
- De l'application des règlements de compétition (catégorie, droit de jeu, certificats médicaux, ...).
- De la préparation du terrain (emplacement des drapeaux, hors limite, etc., ...).
- De la tenue du Tableau Officiel (règlements de l'épreuve, règlements FFGolf, règles locales, plan d'évacuation, numéros d'urgence, météo, départs et résultats, etc., ...).
- De l'organisation de la compétition (départs, starter, recording, suspension de jeu, départage, ...).
- De l'envoi des résultats à la fin de la compétition.

Administrateur de l'épreuve

L'administrateur de l'épreuve :

- Gère les relations avec la Ligue et le Club.
- Contrôle de la conformité des installations et du terrain par rapport au cahier des charges.
- Vérifie la disponibilité du matériel nécessaire (tableau officiel, piquets, bombes de peinture, raclettes etc...).
- Vérifie la présence des moyens humains (starters, OBEC, recording, secrétariat et saisie informatique).
- Vérifie le paramétrage de la compétition sur RMS 9.
- Gère le tableau officiel, anime la réunion des capitaines.
- Décider du type et du montant du cocktail (Maxi 350€ TTC).
- Vérifie les résultats et s'assure de la transmission à la FFGolf des résultats du jour et des départs du lendemain.
- Proclame les résultats. Un Représentant de la Ligue peut être désigné par la Ligue pour la représenter lors de la proclamation des résultats.

Résultats

Pour les Trophées Seniors, il doit y avoir un classement tous joueurs confondus, avec identification du meilleur résultat Senior 2 et Senior 3, et ce dans chaque catégorie (messieurs et dames).

Chef Arbitre

Le Chef arbitre :

- Organise le transfert des talkies walkies (Voir site arbitre), vérifie la valise avant et après l'épreuve et signale au responsable tout dysfonctionnement, perte ou casse de matériel.
- Anime l'équipe d'arbitrage.
- Positionne, en relation avec un responsable du club, les commissaires sur le parcours.

Arbitre

L'arbitre :

- Fait le marquage du terrain et positionne les drapeaux, avec un responsable du club.
- Établit les règles locales.
- Fait respecter les règles de golf.
- Fait respecter les cadences de jeu avec l'aide des Membres du Comité d'Epreuve.



Talkies walkies

Ils sont à prendre auprès de :

- La Ligue pour les départements 01/42/43/69.
- Christine HABEGRE pour les départements 07/26.
- Marie Hélène MAGNET Présidente du CT Auvergne pour les départements 03/15/63.
- Marc BATTISTELLA pour les 38/73/74.

Ceux-ci doivent être acheminés vers la compétition suivante suivant le tableau figurant sur le site des arbitres. En l'absence de talkies walkies, l'application ZELLO est recommandée.

Rapport de Tournoi

Un rapport de tournoi est rempli par un membre du Comité d'Epreuve (en principe l'Administrateur de l'épreuve ou le Chef Arbitre) dès la fin de la compétition et transmis à la Ligue et à la Commission d'Arbitrage.

Classics Mid Amateurs, Grands Prix et Trophées Seniors, Trophée Seniors 2

La présence d'une équipe d'arbitrage n'est pas obligatoire sur ces compétitions.

Si le golf ne souhaite pas la présence d'une équipe, il doit désigner un Comité d'épreuve qui assumera les responsabilités décrites au paragraphe ci-dessus « Les responsabilités du Comité d'Epreuve ». Il doit dans ce cas en informer la Ligue dès la publication du calendrier et en tout état avant le 31 décembre de l'année précédente.

La composition du Comité d'épreuve, désigné par le club, est à communiquer à la Ligue à la date de clôture des inscriptions soit 15 jours avant le début de l'épreuve.

L'ORGANISATION SPORTIVE

A la Charge du Club organisateur

En complément des dispositions des Cahier des Charges du vadémécum fédéral :

Terrain : mise à disposition durant toute la durée de l'épreuve.

Marquage : Prévoir cannes et bombes de marquage correspondantes, piquets, etc.

Raclettes : minimum 2 raclettes.

Voitures : minimum 2 voitures, pour la préparation et la compétition.

Signaux sonores : minimum 3 pour interruption et reprise de jeu + utilisation de « Météo orage » si besoin.

Informations médicales : Le club hôte doit prévoir la surveillance médicale et assurer la coordination avec les services de secours qui doivent être informés de l'organisation de la compétition.

Défibrillateur : Le club hôte doit obligatoirement disposer d'un DAE en état de marche et d'une trousse de premier secours (voir vadémécum fédéral).

Informatique : départs et résultats chaque jour sur le site du club par la personne habilitée du club et diffusion de ces documents, sous la responsabilité de l'arbitre.

Bénévoles du Club : Prévoir des bénévoles du club en nombre suffisant, pour assurer la préparation du terrain, le starter, le recording et l'aide sur le parcours.

Membres et green-fees : aucun départ ne devra avoir lieu avant le départ de la compétition. Départ possible ½ heure après les derniers compétiteurs, par partie de 4 joueurs.

Documents de jeu : impression des règles locales et FFGolf, des départs, des documents divers, des résultats intermédiaires et finaux.



Journée d'entraînement

Pour les compétitions inscrites au calendrier de la Ligue, la journée officielle de reconnaissance du parcours est fixée la veille de la compétition. Les golfs peuvent étendre cette période de reconnaissance à 5 jours avant le début de l'épreuve hors week-end. Cette extension doit être précisée dans le règlement.

Le Club ne doit pas organiser une épreuve sur le même parcours, lors de la journée officielle de reconnaissance et lors des journées de compétition.

Cette reconnaissance est gratuite pour les compétitions de 2 jours et plus. Elle est assujettie à la gratuité ou à un green fee à taux réduit, pour les épreuves se déroulant sur une journée.

Elle est ouverte,

- Pour les compétitions par équipe, aux joueurs inscrits sur la feuille de composition d'équipe.
- Pour les compétitions en individuel, aux joueurs retenus.

Si les inscriptions sont faites auprès de la Ligue, la liste des participants sera transmise au club 72h après la clôture des engagements.

Organisation des Epreuves de Ligue

Tout club participant à une épreuve de Ligue par équipes s'engage à recevoir sur son parcours une épreuve de ligue dans les 3 ans.

L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE

Promotions IR Sud Est Jeunes, Dames, Messieurs, Mid-Amateurs et Seniors

Prise en charge par la FFGolf

- Trophée pour les équipes.

Prise en charge par la Ligue

- Cocktail à la fin de la qualification : le Délégué de Ligue décidera du type et du montant du cocktail (Maxi 350 € TTC).
- Frais du staff sportif de la Ligue.
- Frais des bénévoles ([Voir § Frais des bénévoles](#)).
- Règlement, Gestion des inscriptions, Départs, Initialisation de la compétition dans RMS.
- Initialisation de la compétition sur RMS.

Prise en charge par le golf

- Gestion de la compétition les jours de l'épreuve : RMS, starter, recording, envoi des résultats.

Subvention versée au golf receveur

- Subvention forfaitaire de 825 € par journée de compétition (voir VM participation fédérale).
- La subvention est versée dans le mois qui suit la compétition.



Petites et Petits Golfeurs, TICAURA

Prise en charge par la Ligue

- Médailles.
- Cocktail de remise des prix : le Délégué de Ligue décidera du type et du montant du cocktail (Maxi 350 € TTC).
- Frais du staff sportif de la Ligue.
- Règlement, Gestion des inscriptions, Départs, Initialisation de la compétition dans RMS.
- Repas des équipes, **uniquement pour le Trophée des petites et petits golfeurs**

Prise en charge par le golf

- Gestion de la compétition les jours de l'épreuve : RMS, Starter, recording, envoi des résultats.

Subvention versée au golf receveur

- 100 € par comité (incluant les balles de practice).
- La subvention est versée dans le mois qui suit la compétition.

Rencontres Jeunes AURA -Suisse

Prise en charge par la Ligue

- Cocktail de remise des prix : le Délégué de Ligue décidera du type et du montant du cocktail (Maxi 350 € TTC).
- Frais du staff sportif de la Ligue.
- Règlement, Gestion des inscriptions, Départs.

Prise en charge par le golf

- Gestion de la compétition les jours de l'épreuve : Starter, recording, envoi des résultats.

Circuit U8/Poucet et Finale (Race to AURA)

Prise en charge par la Ligue

- Trophées et médailles.
- Cocktail de remise des prix : le Délégué de Ligue décidera du type et du montant du cocktail (Maxi 150€ TTC).
- Frais du staff sportif de la Ligue.
- Frais des bénévoles ([Voir § Frais des bénévoles](#)).
- Règlement, Gestion des inscriptions, Départs.
- Initialisation de la compétition dans RMS.

Prise en charge par le golf

- Gestion de la compétition les jours de l'épreuve : RMS, Starter, recording, envoi des résultats.

Subvention versée au golf receveur

- 10€ par joueur jouant l'épreuve 18 trous.
- 5€ par joueur jouant 9 trous.
- La subvention est versée dans le mois qui suit la compétition.



Qualification Régionale aux Championnats de France Jeunes

Prise en charge par la Ligue

- Frais du staff sportif de la Ligue.
- Frais des bénévoles ([Voir § Frais des bénévoles](#)).
- Règlement, Gestion des inscriptions, Départs.
- Initialisation de la compétition sur RMS.

Prise en charge par le golf

- Gestion de la compétition les jours de l'épreuve : RMS, Starter, recording, envoi des résultats.

Subvention versée au golf receveur

- 30 € par joueur pour les 2 jours.
- La subvention est versée dans le mois qui suit la compétition.

Grand Prix Jeunes Majeur

Prise en charge par la FFGolf

- Règlement de la compétition, réception des engagements et médailles.
- Initialisation de la compétition dans RMS.

Prise en charge par le golf

- Les frais des bénévoles et le cocktail.
- Gestion de la compétition les jours de l'épreuve : RMS, starter, recording, envoi des résultats.

Grands Prix Jeunes

Prise en charge par la Ligue

- Trophées et médailles.
- Frais du staff sportif de la Ligue.
- Les frais d'hébergement, de trajet et de repas du soir des bénévoles ([Voir § Frais des bénévoles](#)).
- Règlement.

Prise en charge par le golf

- Les droits d'engagement.
- Les frais de repas et de boisson au golf des bénévoles ([Voir § Frais des bénévoles](#)).
- Gestion des inscriptions, Départs.
- Initialisation de la compétition dans RMS.
- Gestion de la compétition les jours de l'épreuve : RMS, Starter, recording, envoi des résultats.
- Gouter de remise des prix.



**Qualification Promo, Championnats par équipes Dames, Messieurs, Seniors,
Golf de Montagne et Golf 9 trous**

Drout d'inscription des équipes

- 290 € par équipe engagée.

Prise en charge par la Ligue

- Trophées et médailles.
- Cocktail de remise des prix : le Délégué de Ligue décidera du type et du montant du cocktail (Maxi 350 € TTC).
- Frais des bénévoles ([Voir § Frais des bénévoles](#)).
- Règlement, Gestion des inscriptions, Départs.
- Initialisation de la compétition dans RMS.

Prise en charge par le golf

- Gestion de la compétition les jours de l'épreuve : RMS, starter, recording, envoi des résultats.

Subvention versée au golf receveur

- Subvention forfaitaire de 825 € par journée de compétition (voir VM participation fédérale).
- La subvention est versée dans le mois qui suit la compétition.

**Grand Prix de Ligue
Championnat Individuel Seniors**

Prise en charge par la Ligue

- Trophées.
- Règlement.

Prise en charge par le golf

- Les droits d'engagement.
- Frais des bénévoles ([Voir § Frais des bénévoles](#)).
- Gestion des inscriptions, Départs.
- Initialisation de la compétition dans RMS.
- Gestion de la compétition les jours de l'épreuve : RMS, Starter, recording, envoi des résultats.
- Cocktail de remise des prix.

**Grands Prix, Grands Prix et Classics Mid Amateurs,
Grands Prix et Trophées Seniors, Trophée Seniors 2, Trophée Seniors 3**

Prise en charge par le golf

- Les droits d'engagement sont acquis par le Club organisateur.
- Trophées (égaux entre Dames et Messieurs) et frais de cocktail.
- Frais des bénévoles ([Voir § Frais des bénévoles](#)).
- Règlement, Gestion des inscriptions, Départs.
- Initialisation de la compétition dans RMS.
- Gestion de la compétition les jours de l'épreuve : RMS, Starter, recording, envoi des résultats.



FRAIS DES BENEVOLES

Les frais des bénévoles pris en charge, pour la préparation et la compétition, sont :

- Pour le représentant de Ligue désigné par la Ligue et les arbitres : Déplacement, hébergement et restauration.
- Pour l'élève arbitre de ligue, nommé par la Commission Arbitrage, et l'OBEC : Seuls les déjeuners sont pris en charge.

La note de frais est à envoyer, à la Ligue ou au club suivant la prise en charge, dans les 2 semaines suivant la compétition, accompagnée des factures et tickets de caisse de bar et de restauration, originaux dûment signés par les intéressés.

LES INSCRIPTIONS

Limitation du nombre d'inscrits

La Commission Sportive de la Ligue se réserve le droit de limiter les engagements, qu'ils soient individuels ou par équipes.

Inscription et droits d'engagement

Les conditions d'inscription et de règlement des droits d'engagement sont précisés dans les règlements particuliers des compétitions.

Seule la date de clôture des inscriptions est prise en compte dans l'établissement de la liste officielle.

Pour tout forfait après la date de clôture des inscriptions, le droit d'engagement reste acquis.

Compétition en Individuel

Les inscriptions dont les droits d'engagement ne sont pas réglés à la date de clôture des engagements ne sont pas pris en compte. Tout oubli ou retard de ce règlement entrainera l'annulation de l'engagement et la non-participation à l'épreuve.

Compétition par équipe

Les droits d'engagement sont facturés par la ligue à l'issue de l'épreuve.

Inscription dans les épreuves par équipe

Un joueur ne doit jouer que pour un seul Club par année civile dans les compétitions par équipes nationales ou régionales, sous peine de disqualification de l'équipe. Le terme « jouer » signifie avoir participé à la qualification ou avoir figuré sur une fiche d'ordre de jeu.

Le respect des règles d'éligibilité des équipiers (ex. conditions d'index) est de la responsabilité du club et de son Capitaine.

L'ORGANISATION AU GOLF

Relations Club Organisateur – Clubs Participants

Lors des championnats de Ligue, individuels ou par équipes, les membres du club organisateur peuvent jouer gratuitement dans les clubs participants à concurrence de 3 départs au maximum.

Les réservations doivent impérativement être faites par le secrétariat du club organisateur et suivant les disponibilités des clubs participants.



LES INTERCLUBS DE LIGUE

Réunion des Capitaines

La réunion des Capitaines, pour les épreuves par équipe, a lieu **la veille à 19 heures**.

La présence est obligatoire sous peine de disqualification de l'équipe (voir règlement FFGolf).

Les documents pour cette réunion sont à télécharger sur le site de la Ligue. Les règles locales spécifiques, les cadences de jeu ainsi que les documents présents sur le site mais modifiés avant la compétition, seront distribuées lors de la réunion.

Echéancier pour les compétitions par équipe

- J - 60 : Publication de l'épreuve sur le site de la Ligue.
- J - 8 : Date limite d'inscription des équipes et des équipiers.
- J - 6 : Publication sur le site de la Ligue du fichier de la compétition avec les équipes et les équipiers.
- J - 2 : Saisie des départs dans le fichier de la compétition.
- J : Début de la compétition.
- J et suivants : Résultats en live recording dans le fichier sur le site de la Ligue.

LES GRANDS PRIX, CLASSICS MID AMATEURS ET TROPHÉES SENIORS

Les Grands Prix Jeunes sont organisés par la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes.

Les Grands Prix, les Classics et les Grands Prix Mid Amateurs, les Trophées et les Grands Prix Seniors sont sous la responsabilité de la Ligue. Les Clubs doivent respecter scrupuleusement le Cahier des Charges de la FFGolf et celui de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes.

Les règlements particuliers des compétitions sont validés par la Ligue. Des modèles sont disponibles sur le site de la Ligue (rubrique COMPETITION - DOCUMENTS) pour faciliter la rédaction des règlements de compétition.

Le Club peut être sanctionné par la FFGolf pour toute infraction au règlement.

Reconduction d'une compétition l'année suivante

Toute compétition dont le nombre d'inscrits est inférieur au 2/3 du nombre total de joueurs autorisés pour la période ne sera pas reconduite l'année suivante.

Champ des joueurs

Le Vademecum Fédéral indique dans les sections concernant les Grands Prix, les Grands Prix Jeunes, les Classic Mid-Amateurs et les Trophées Seniors des nombres de joueurs à ne pas dépasser suivant la période de l'année sans tenir compte de la latitude. En ce qui concerne notre région, des différences notables sont à observer sur les périodes de janvier à mars et septembre à décembre.

Aussi, la Ligue limite le champ des joueurs en fonction de l'amplitude jour dans la région, à la date de la compétition.

Il est rappelé que ces nombres ne sont que des maxima et qu'il convient de tenir compte en particulier de la difficulté du parcours (topographie, marche entre les trous, ...). Les clubs peuvent réduire le champs des joueurs par rapport à ces maxima.



	Joueurs autorisé : Nb max	Dames : Nb mini (hors wild cards)	Wild cards : Nb max autorisé
1 au 9 mars	96	27	10
10 au 16 mars	105	30	10
17 au 31 mars	108	30	11
Avril	120	33	12
Mai à Juillet	144	39	14
1 au 10 août	144	39	14
11 au 17 août	138	36	13
18 au 31 août	126	33	13
1 au 7 septembre	120	33	12
8 au 14 septembre	114	33	12
15 au 21 septembre	108	30	11
22 au 30 septembre	99	27	11
1 au 12 octobre	90	24	10
13 au 19 octobre	84	21	9
20 au 31 octobre	75	21	9

Date limite d'inscription

Elle figure sur le calendrier de la Ligue et le règlement de l'épreuve.

Contrôle des inscrits

Il est fait par l'organisateur au lendemain de la clôture des inscriptions. La liste des inscrits est transmise impérativement à la Ligue dans les 48h pour validation et attribution des wild cards.

Wild card

Grand Prix et Grand Prix Jeunes : 2 wild cards pour le club, le reste pour la ligue.

Classics et Grand Prix Mid-Amateurs, Trophée et Grand Prix Seniors : 2 wild cards pour la Ligue, le reste pour le club.

Une wild card (Ligue ou club) ne peut pas être attribuée à un joueur dont l'index est supérieur de plus de 5 points à l'index du dernier joueur retenu (hors wild card).

Le club peut bénéficier, après accord de la Ligue, de wild cards supplémentaires si cette dernière n'a pas attribué l'ensemble de ses wild cards.

Modalités d'attribution des wild cards pour les jeunes : Voir Plan Sportif Jeunes.

Liste des inscrits

La liste des inscrits et la liste d'attente doivent être publiées sur le site du club **10 jours** avant le début de l'épreuve et transmises à la ligue pour info sur son site.

La date de publication de la liste des retenus et de la liste d'attente figure sur le calendrier de la Ligue et le règlement de l'épreuve.

Tirage des départs

Voir vademécum fédéral ou règlement de compétition.

Possibilité d'aménagement des horaires pour les scolaires et universitaires lors du 1er jour.

Grands Prix Seniors

Pour les Grands Prix Seniors qui se déroulent en même temps qu'un Classic Mid Amateur, les départs se font des repères III (jaune) pour les messieurs, des repères V (rouge) pour les dames.

Pour les autres Grands Prix Seniors, les départs se font des repères II (blanc) pour les messieurs et des repères IV (bleu) pour les dames, sauf pour les clubs référencés ci-dessous (repères suivant tableau).



Golf	Repère	Départs avancés Messieurs	Départs avancés Dames
Aix les Bains (73)	Blanc / Bleu	Trous 2 / 17	Trous 2 / 17
Albon (26)	Jaune / Rouge		
Bresson (38)	Jaune / Rouge		
Charmeil (38)	Blanc / Bleu	Trous 2 / 4 / 5 / 7 / 13	Trous 2 / 4 / 5 / 7 / 13
Forez (42)	Blanc / Bleu	Trous 7 / 8 / 9 / 14 / 15	Trous 7 / 8 / 9 / 14 / 15
Haute-Auvergne (15)	Jaune / Rouge		
Montpensier (03)	Blanc / Bleu	Trous 7 / 14 / 15	Trous 7 / 14 / 15
Valence St-Didier (26)	Blanc / Bleu	Trous 4 / 6 / 7 / 14 / 17	Trous 4 / 7 / 17
Volcans (63)	Jaune / Rouge		

La dotation est la suivante :

- Trois prix pour les Messieurs et les Dames (classement toutes catégories d'âge confondues).

Trophées Seniors

Les départs se font des repères III (jaune) pour les messieurs, des repères V (rouge) pour les dames.

La dotation est la suivante :

- Trois prix pour les Messieurs et les Dames (classement toutes catégories d'âge confondues).
- Un prix pour le meilleur Senior 2 Messieurs et la meilleure Senior 2 Dames.
- Un prix pour le meilleur Senior 3 Messieurs et la meilleure Senior 3 Dames

Trophées Seniors 2

Les départs se font des repères III (jaune) pour les messieurs, des repères V (rouge) pour les dames.

La dotation est la suivante :

- Trois prix pour les Messieurs et les Dames (classement toutes catégories d'âge confondues).
- Un prix pour le meilleur Senior 3 Messieurs et la meilleure Senior 3 Dames.

Echéancier pour les compétitions en individuel

- J - 60 : Envoi du projet de règlement à la Ligue pour validation et publication de l'épreuve sur le site de la Ligue.
- J - 15 : Date limite d'inscription et règlement par chèque ou virement.
- J - 13 : Envoi par le club, à la Ligue, pour attribution des wild cards jeunes de Ligue, de :
 - La liste des joueurs retenus (hors wild card).
 - La liste d'attente.
- J - 11 : Attribution des wild cards Ligue et club.
- J - 10 : Publication par le club et envoi à la ligue de :
 - La liste des joueurs retenus avec wild card.
 - La liste d'attente.
- J - 2 : Transmission à la FFGolf pour publication des départs du tour 1.
- J : Début de la compétition.
- J et suivants : Transmission à la FFGolf pour publication des résultats du jour et des départs du lendemain.



LES REGLEMENTS PARTICULIERS ET LES REGLES LOCALES PERMANENTES

Vademecum Fédéral

Le vademecum fédéral, dont les règles locales permanentes fédérales, s'applique à toutes les compétitions inscrites au calendrier de la Ligue et de ses Comités Départementaux.

Règlements particuliers

Les règlements particuliers des épreuves complètent les règlements des épreuves fédérales et des épreuves de Ligue.

Les conditions de ces règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

Compétitions comptant pour les mérites nationaux

Chaque année, chaque ligue a la possibilité de faire compter :

- 1 épreuve de ligue au Mérite Jeunes.
- 1 épreuve par comité au Mérite Jeunes.
- 1 épreuve de ligue au Mérite Amateur – Championnat de Ligue par équipe division 1 Dames et Messieurs.
- 1 épreuve de ligue au Mérite Mid Amateur.
- 1 épreuve de ligue au Mérite Seniors – Championnat Individuel de Ligue Seniors.

Utilisation des voiturettes en compétition

Uniquement en Grands Prix, Classics Mid Amateurs et Trophées Seniors 1, 2 ou 3, le Comité de l'épreuve peut autoriser les joueurs en situation de handicap titulaires du médical pass délivré par l'EDGA avec la mention « buggy : yes », à jouer en voiturette.

La demande doit être faite auprès du club organisateur et/ou de la personne en charge de l'Administration du Tournoi après la publication des joueurs retenus, par les joueurs en possession des pièces justificatives qui pourraient être demandées.

Dans le cas où le joueur ne serait pas en possession du justificatif de son médical pass, la liste des joueurs titulaires de ce justificatif est à demander auprès de la fédération.

Accompagnateur Compétitions Jeunes

Pendant tout le déroulement de l'épreuve, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de Ligues ou de Clubs, etc... devront se tenir sur le parcours à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils.

En cas d'infraction au code du comportement par un spectateur, accompagnateur, parent, celui-ci pourra être convoqué devant le Comité de l'épreuve qui pourra lui signifier de quitter le club.



LE CERTIFICAT MEDICAL, LE DOPAGE, LES MINEURS ET LE CLIMAT

Certificat médical ou Questionnaire Santé

Loi du 2 mars 2024, Art L231-1-1 et suivants du code du sport

Le Certificat médical ou le Questionnaire Santé sont obligatoires pour toutes les épreuves FFGolf, de Ligue et de Comité, pour Professionnels et Amateurs.

- Le certificat médical ou le questionnaire santé doit être enregistré par votre club, dans les délais prévus par le règlement de l'épreuve. Pour votre sécurité, vérifiez l'enregistrement de votre certificat sur le site Internet de la FFGolf.
- Le joueur est seul responsable de l'enregistrement de son certificat médical et de son questionnaire santé. « Espace Licencié (myffgolf) page licence »
- Pour le certificat médical, vous pouvez utiliser soit le feuillet joint à la licence, soit un certificat médical sur papier libre. Dans ce dernier cas, n'oubliez pas de mentionner de façon très lisible, votre nom, prénom et numéro de licence.
- Le questionnaire santé, est disponible sur le site de la FFGolf dans votre espace licencié.
- Des Conseils et Préventions pour « la bonne pratique du golf selon l'âge » sont en ligne sur www.ffgolf.org/jouer/golf-et-sante.

Pour une épreuve nécessitant le droit de jeu fédéral

- Enregistrement obligatoire d'un nouveau certificat médical pour valider l'inscription à la première compétition nécessitant le droit de jeu fédéral si le dernier certificat médical enregistré a plus de trois ans.
- Enregistrement obligatoire d'un Questionnaire Santé s'il n'y a pas d'enregistrement d'un certificat médical pour l'année en cours.

Pour une autre épreuve de ligue

- Enregistrement obligatoire d'un Questionnaire Santé s'il n'y a pas d'enregistrement d'un certificat médical pour l'année en cours.

Encadrement des mineurs

Les joueurs de moins de 18 ans doivent obligatoirement avoir avec eux les documents suivants :

- « AUTORISATION PARENTALE » : prélèvement nécessitant une technique invasive lors d'un contrôle antidopage concernant les mineurs et majeurs protégés. (Article R. 232-52 du code du sport.).
- « AUTORISATION PARENTALE D'URGENCE MEDICALE » : Pour les déplacements de mineurs.
- « DROIT A L'IMAGE » : Pour l'utilisation de photos.

Les documents sont téléchargeables sur le site de la Ligue (rubrique COMPETITION - DOCUMENTS).

Dopage

Sportifs, attention à l'automédication et aux risques auxquels elle peut vous exposer.

Sur toutes les compétitions et les entraînements, un contrôle anti-dopage peut être effectué.

Avant d'utiliser un médicament, il est impératif de s'assurer qu'il ne contient pas de substance interdite, selon le décret n°2020-1283 du 27 décembre.

www.afld.fr et www.sports.gouv.fr

Le climat

Tout Organisateur est tenu de se conformer au « Protocole des compétitions pour événements climatique particulier »



LE TRAITEMENT DES DONNEES PERSONNELLES DANS LE CADRE DE L'ORGANISATION ET DE LA PARTICIPATION AUX COMPETITIONS

Les données personnelles

Dans le cadre de l'organisation et / ou de la participation à des compétitions, la ligue est amenée à recueillir et traiter des données personnelles. Ces données sont destinées aux personnels habilités de la ligue et, plus généralement, à toute personne participant à l'organisation d'une compétition (dont représentants des golfs organisateurs, arbitres, organes déconcentrés le cas échéant).

Les finalités de traitement sont les suivantes : gestion et suivi des participants aux compétitions, gestion de la compétition, gestion et suivi des résultats sportifs, relations entre les organisateurs (FFGolf, ligue, clubs, arbitres, etc.), remontées d'incidents survenus le cas échéant (sécurité des pratiquants), envoi d'informations.

La durée de conservation des données recueillies peut différer selon les traitements. Pour plus de précisions, vous pouvez consulter le Site de la FFGolf : www.ffgolf.org/donnees-personnelles

Exercice des droits

- Toute personne ayant communiqué des données personnelles à la ligue peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier, les supprimer, les limiter, selon les situations s'y opposer, en contactant la ligue – 28, rue Edouard Rochet 69008 LYON - ou par le formulaire de contact « contactez-nous » figurant sur le Site de la ligue.
- Votre demande sera traitée sous 30 jours ;
- Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Le licencié peut exercer, seul et selon les situations, ses droits de rectification, d'opposition ou de restriction sur My ffgolf dont le placement sur liste orange. Cette fonction concerne l'affichage sur le Site Internet de la FFGolf de vos coordonnées (NOM / PRENOM) dans les pages de départs ou de résultats de compétitions organisées par la FFGolf ou transmises par les clubs. Si vous ne souhaitez pas que votre nom soit publié sur ces pages, vous pouvez vous placer sur liste orange. Les licenciés ayant déjà fait valoir leurs droits au placement sur liste orange n'ont pas à renouveler leur demande.

Limite : Les licenciés figurant sur les différents mérites sportifs ne peuvent pas se placer sur liste orange.



L'ÉTALONNAGE DES PARCOURS

Depuis 1995, l'étalonnage des golfs (hors compacts et pitch & putt) s'effectue en utilisant la méthode de l'USGA dite du « course rating ». L'intérêt principal est de considérer la difficulté des terrains pour attribuer au joueur, selon son index, un handicap de jeu. Cette difficulté se mesure par 2 valeurs : le SSS (Scratch Score Standard) et le Slope. La Ligue valide les distances Jeunes.

Plusieurs éléments sont pris en compte, trou par trou et repère par repère : longueur réelle de jeu, topographie du trou, largeur du fairway et franchissement, hors limites et rough, arbres, zone à pénalité et bunkers en jeu, pentes/plateaux/vitesse du green, impact psychologique, ...

Les demandes d'étalonnage doivent être faites à la Ligue qui transmettra la demande à la FFGolf.

Un étalonnage dure 2 à 3 jours. Une équipe de 2 à 3 étalonneurs est nécessaire.

Les golfs compacts dont la longueur totale est comprise entre 600 m et 1375 m pour 9 trous (1375 m et 2750 m pour 18 trous) ne sont pas étalonnés. La Fédération se chargera d'attribuer un slope et SSS en fonction de la distance du parcours.

Les golfs Pitch & Putt dont la longueur totale est inférieure à 600 m pour 9 trous (< 1200 m pour 18 trous) ne sont pas étalonnés. La longueur de chaque trou ne doit pas excéder 90 m. La Fédération se chargera d'attribuer un slope à 50 et SSS à 54.

Prise en charge

- Pour une création ou tous les 10 ans : Par la FFGolf - les 1/2 pensions des 2 étalonneurs (Hôtel et repas du soir), et les frais de déplacements.
Le golf prendra en charge les déjeuners (midi) et les boissons en journée.
- Avant le délai de 10 ans : Par le golf, la totalité des frais.



Vademecum 2025

LE PLAN SPORTIF JEUNES

Le plan sportif jeunes est décliné dans toutes les institutions (ligue-comités-clubs). Les missions de chaque structure doivent être complémentaires, la ligue se positionnant en centre de ressources et d'expertise. Il est consultable sur le site internet de la ligue.



En Auvergne-Rhône-Alpes, la filière sportive concerne 3 niveaux :

- U16 nationaux et régionaux (mérite et/ou moyenne).
- U14-U12 en centre élite et performance (mérite et/ou moyenne, Wild Card fédéral U12).
- U12-U10 en centre espoir (mérite et/ou moyenne, Wild Card fédéral U12).

Ces joueurs (ses) sont sélectionnés à partir du fichier des critères fédéraux du mois octobre 2024 (mérites jeunes, moyennes de stroke-play).

43 jeunes suivis et encadrés par 2 Conseillers techniques fédéraux, 4 Entraîneurs de ligue, 2 Préparateurs physiques, une Psychologue du sport, un Cabinet d'ostéopathie, un Caddy professionnel et une Préparatrice mentale.

Tous ont intégré le Centre Régional d'Entraînement (C.R.E.), au Gouverneur.

Une trentaine de coachings ligue sera validée comme préparation à la compétition selon les calendriers.

Poursuite de l'action des Copines au Golf, dont l'objectif est de motiver le maximum de jeunes filles à la compétition par la convivialité et le plaisir de jouer (voir règlements particuliers des épreuves jeunes).

Au niveau des Comités, la mise en place de circuits départementaux Poucets-U8 et la création d'interclubs doivent permettre de détecter une élite précoce dans ces catégories en liaison avec la création du Challenge National des Ecoles de Golf.

LA SELECTIONS EQUIPE DE LIGUE

Les jeunes peuvent être sélectionnés pour une épreuve individuelle ou par équipe de Ligue. Les frais d'encadrement, d'hébergement, de restauration et d'équipement sont pris en charge par la Ligue. Une participation peut être demandée.

Pour tout refus de sélection individuelle ou d'équipe (sauf cas médical ou scolaire étudié par le Comité de Sélection sur présentation de documents) et pour tout comportement qui pourrait être jugé non digne de représenter la Ligue, la Ligue se réserve le droit de sanctionner, voire d'exclure le ou les jeunes de tous encadrements : stages, coaching, sélections et avantages accordés, pour l'année en cours.

Lors des stages ou regroupements, le staff d'encadrement peut exclure tout jeune dont le comportement ne serait pas digne de son statut.

LES CATEGORIES JEUNES

Les catégories d'âge sont :

- Minimes : 15 et 16 ans
- Benjamins : 13 et 14 ans
- Poussins : 11 et 12 ans
- ...
- U16 : 16 ans et moins
- U14 : 14 ans et moins
- U12 : 12 ans et moins
- ...

A noter qu'une compétition « Benjamin » est réservée aux 13 et 14 ans. Les catégories inférieures ne peuvent pas jouer.

Pour une compétition « U14 », les benjamins, poussins, ... peuvent jouer.



LES QUALIFICATIONS A L'INTER LIGUES U12

Inter Ligues U12

Elle regroupe chaque année une sélection de 10 joueurs de la Ligue, à savoir filles et garçons U12.

- Nombre de tours : 7
- Formule de jeu : Stroke play - Match play
- Format de jeu : Équipe

Sélection

La Commission Sportive sélectionne 10 joueurs (garçons et filles) sur Wild Cards en septembre.

Préparation

2 journées de préparation sont organisées.

Elle regroupe les 6 garçons et 4 filles sélectionnés pour l'Inter Ligue.

- 13 sept. – 14 sept.
- 4 oct. – 5 oct.

La non-participation aux journées de préparation sont éliminatoires sauf circonstances exceptionnelles.

La Commission Sportive peut convoquer des jeunes à potentiel en vue de rencontre préparatoire à l'épreuve.

LES QUALIFICATIONS AU CHAMPIONNAT DE FRANCE DES JEUNES

Les jeunes peuvent être qualifiés au Championnat de France des Jeunes :

- Soit par leur place au Mérite Jeunes de juin.
- Soit à l'issue de la phase de sélection de la Ligue.

Le nombre de joueurs retenus automatiquement par leur place au Mérite Jeunes est :

- 40 benjamins garçons
- 30 benjamins filles
- 20 U12 garçons
- 10 U12 filles

Qualifications Régionales

Le classement définitif est établi sur le total des 72 trous.

Voir le règlement particulier de l'épreuve.

LES GRANDS PRIX

Les demandes de wild cards doivent être faites à la Ligue **en même temps** que l'inscription (accompagnée impérativement du droit d'engagement) faite au club organisateur.

Ces demandes doivent être faites, par mail à la Ligue, au plus tard une semaine avant la date de clôture des inscriptions.

Les wild Cards sont destinées aux joueurs U16 pour les Grands Prix, et sont accordées par la Commission Sportive.

A la réception de la liste des inscrits, la Commission Sportive de la Ligue étudie les demandes de wild cards en fonction du niveau de la liste des inscrits et de la catégorie calculée du Grand Prix. Sauf dérogation exceptionnelle, une wild card ne peut pas être attribuée à un jeune dont l'index est supérieur de plus de 5 points à l'index du dernier joueur retenu (hors wild card).

Elle fera parvenir dans les 3 jours suivants la liste des wild cards.



LES GRANDS PRIX JEUNES

La Commission Sportive de la Ligue attribue les wild cards uniquement aux joueurs U10 qui ne rentrent pas dans le champ des joueurs.

LES COMPETITIONS JEUNES EN CLUB

Les préconisations fédérales stipulent que toutes les épreuves réservées aux jeunes pratiquants U16, organisées en club ou au sein des Comités Départementaux, doivent être jouées en utilisant la formule « score maximum » pour l'ensemble des catégories d'âge allant jusqu'aux U16.

Cette préconisation est très importante car cette formule :

- Apporte une plus grande compréhension du jeu et des scores pour les enfants.
- Evite de noter de « gros » scores potentiellement source de démotivation sur leur carte et permet de prendre plus de plaisir.
- Permet d'alimenter le fichier de la Moyenne Stroke Play.

Ce fichier est utilisé, pour toutes les catégories d'âge (U12, benjamins et minimes), dans la détection des plus jeunes au niveau des Comités et des Ligues.

Incidence de la formule de jeu sur le fichier national « moyenne de stroke play »

Pourquoi utiliser le « score maximum » et pas le « stroke play » ou le « stableford » ?

Le stroke play

Si l'enfant rend une carte très lourde à cause, par exemple, d'un trou catastrophe, cette carte alourdira notablement sa moyenne de stroke play. Il sera donc pénalisé par rapport aux enfants des autres clubs qui utilisent le « score maximum » (nombre de coups par trou plafonné).

Le stableford

Les cartes de scores enregistrées dans cette formule de jeu ne sont pas prises en compte dans le fichier fédéral de « moyenne de stroke play » qui sert de base de détection départementale et régionale. Un enfant qui, dans son club, ne joue qu'en stableford ne pourra pas être détecté.



Vademecum 2025

LE CALENDRIER

Le calendrier est disponible sur le site de la Ligue :

- [Par dates.](#)
- [Par type de compétition.](#)



Vademecum 2025

LES EPREUVES JEUNES PAR EQUIPE



PROMOTION U16 GARÇONS IR SUD EST

Attention changement de golf

10 au 12 juillet 2025 – Cabre d'Or
Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la **FFGolf** et de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

Calendrier

Clôture des inscriptions des équipes :	mardi 10 juin
Clôture des inscriptions des équipiers :	mercredi 2 juillet
Publication des départs :	mardi 8 juillet

Conditions de participation

Pour les clubs

L'épreuve est ouverte aux AS des Ligues de Corse, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Auvergne-Rhône-Alpes.
Seuls les clubs n'ayant pas d'équipe en division nationale en 2025 peuvent inscrire une équipe.

Pour les équipiers

U14 : nés en 2011 et après. Minimes : nés en 2009 et 2010.

Forme de jeu

Composition de l'équipe

Pour chaque tour, au minimum un équipier U14 doit obligatoirement faire partie de l'équipe.

Lors de la phase finale pour la montée en division, l'ensemble foursome et simples est considéré comme constituant un seul tour.

Distance de jeu préconisée

Repères Benjamins.

Une seule marque de départ sera utilisée pour l'ensemble des participants quel que soit leur âge et leur index.

Phase de Qualification - 1er et 2ème jour

5 simples / score maximum (Par + 4) / 36 trous / 18 trous par jour.

Les 4 meilleurs scores de chaque tour sont retenus, sans tenir compte des catégories d'âges.

Les 6 premières équipes sont qualifiées pour la phase finale.

Phase finale - 3ème jour

1 foursome et 2 simples (Forme de jeu réduite) / match-play / 18 trous.

L'ordre des matchs est le suivant : 3 v 4, 2 v 5 et 1 v 6.

Aucun match ne peut être partagé, sauf si le résultat est acquis pour une équipe.

Evolution en division

Les 3 équipes gagnantes de la phase finale accèdent à la 3ème division nationale pour 2026.



Engagement

Les inscriptions des équipes et des équipiers se font sur Extranet.

Droits d'engagement sont fixés à 300 € par équipe.

Ils sont facturés directement par la FFGolf.

Conditions particulières

Pendant tout le déroulement de ce championnat, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de Ligues ou de Clubs, etc.... devront se tenir sur le parcours à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils.

En cas d'infraction au code du comportement par un spectateur, accompagnateur, parent, celui-ci pourra être convoqué devant le Comité de l'épreuve qui pourra lui signifier de quitter le club.



RENCONTRE U14 AURA – SUISSE

6 et 7 avril 2025 – Golf Club de Lyon
Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la **FFGolf** et de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

Calendrier

Clôture des inscriptions des équipiers : **vendredi 29 mars**
Publication des départs : **vendredi 5 avril**

Conditions de participation

Pour les sélections

L'épreuve est une rencontre entre les sélections de la Fédération Suisse et de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes.

Chaque équipe est composée de 4 filles et 6 garçons U14 avec un minimum de 4 U12.

Chaque équipe est libre d'établir ses critères de sélection.

Pour les équipiers

U14 : nés en 2011 et après.

Forme de jeu

1^{er} jour : 3 foursomes U14 et 2 greensomes, mixte ou pas, de U12 / 18 trous en match-play.

- La composition et l'ordre de jeu des doubles sont laissés à l'initiative du Capitaine.

2^{ème} jour : 6 simples de garçons et 4 simples de filles / 18 trous en match-play.

- L'ordre de jeu des simples est l'ordre inverse des index arrondis.
- Marques de départ
- Repères III (jaune) pour les garçons Repères V (rouge) pour les filles.

Classement et départage

Les matchs peuvent être partagés et tous les matchs devront se jouer jusqu'à la fin, même en cas de résultat acquis pour une des deux équipes.

Le classement final sera établi par addition des résultats des doubles et des simples : match gagné = 1 point, match partagé = 0,5 point.

En cas d'égalité parfaite à l'issue du dernier match du deuxième jour, chaque capitaine désignera un garçon et une fille de son équipe qui partiront en play off « trou par trou » depuis le trou n° 1 en foursome mixte en match-play.

Tirage des départs

- 1^{er} jour : les garçons partent en premier, suivis par les filles
- 2^{ème} jour : les filles partent en premier, suivies par les garçons.



Conditions particulières

Seuls les équipiers pourront être cadets des joueurs.

Pendant tout le déroulement de l'épreuve, l'utilisation des chariots électriques et des instruments de mesure de distance ne sont pas autorisés.

L'épreuve est non-fumeur. Toute infraction, par le joueur ou son cadet, est assimilée à une infraction au Code de comportement.

Les positions de drapeaux seront disponibles la veille.

Les règles locales seront discutées entre les coachs le vendredi soir.

Selon les équipes, possibilité d'avoir 2 ou 3 personnes habilitées à donner des conseils.

L'utilisation de voiturette de golf par les joueurs, leurs cadets, est interdite durant toute la durée des matchs. Les voiturettes sont autorisées pour le comité, les capitaines et personnes autorisées à donner des conseils.



TROPHEE INTER COMITES AURA

Samedi 19 avril - Golf de La Commanderie

Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la **FFGolf** et de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

Calendrier

Clôture des inscriptions des équipes : **samedi 11 avril**

Clôture des inscriptions des équipiers : **samedi 11 avril**

Conditions de participation

Pour les équipes

Ouverte à tous les Comités départementaux et territoriaux de la Ligue Aura.
Equipe mixte composée de 6 jeunes des catégories U10 (enfants et poucets).
Chaque équipe doit avoir au minimum 1 joueuse U10 (enfants ou poucets).
Un comité peut engager plusieurs équipes dans la limite de 3.

Pour les joueurs

- Poucets (nés en 2015 et 2016).
- U8 (nés en 2017 et après).

Le joueur doit être classé et licencié dans un club du comité, avec une licence active, et un certificat médical enregistré.

Formes de jeu

6 simples / Score maximum (Par +4) / 18 trous

Les 5 meilleurs scores sont retenus sans tenir compte des catégories ou genre des équipiers.

Distances préconisées

Repères en fonction de la catégorie de chaque jeune :

- Poucets Filles : repère U10 filles
- Poucets Garçons : repère U10 garçons
- U8 filles : repères 7
- U8 garçons : repère 6

Engagement

Les équipes sont engagées par les Comités.

Droits d'engagement : 160€ par équipe.

Ils sont facturés par la Ligue auprès de chaque comité à l'issue de l'épreuve

L'inscription des joueurs de chaque équipe se fait par retour à la Ligue du tableau d'inscription prévu à cet effet. Ce tableau doit impérativement parvenir à la Ligue au plus tard à la date limite d'inscription des équipiers.

Chaque Comité doit OBLIGATOIREMENT identifier 2 « suiveurs officiels de partie » sur le tableau d'inscription.



Conditions particulières

Le chariot est obligatoire.

Les cadets et instruments de mesure ne sont pas autorisés.

Les personnes identifiées à donner des conseils peuvent intervenir sur le terrain seulement entre les trous (de la sortie du green au départ du trou suivant). Il est formellement interdit d'intervenir sur la préparation d'un coup à jouer.

La présence de 2 suiveurs de partie par Comité est obligatoire. Un malus de 10 coups sera appliqué sur le cumul des coups de l'équipe pour chaque suiveur absent le jour de l'épreuve. Le chariot est obligatoire.



TROPHEE DES PETITES & PETITS GOLFEURS

29 octobre 2025 – Golf du Gouverneur

Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la **FFGolf** et de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

Calendrier

Clôture des inscriptions des équipes : **samedi 21 octobre**

Clôture des inscriptions des équipiers : **samedi 21 octobre**

Conditions de participation

Pour les Comités

Ouverte à tous les Comités départementaux et territoriaux de la Ligue Aura.

Equipe mixte composée de 8 jeunes de catégorie U10.

Chaque équipe doit avoir :

- 1 U8 obligatoire
- Un minimum de 2 filles ou 2 garçons par équipe.

Un Comité peut engager plusieurs équipes dans la limite de 3.

Pour les joueurs

- Poucets (nés en 2015 et 2016).
- U8 (nés en 2017 et après).

Le joueur doit être licenciés dans un club du comité, avec une licence active, et un certificat médical enregistré.

Forme de jeu

4 Greensomes / score maximum (Par +4) / 2 X 9 trous.

Distances préconisées

Repères en fonction de la catégorie de chaque jeune :

- Poucets Filles : repère U10 filles
- Poucets Garçons : repère U10 garçons
- U8 filles : repères 7
- U8 garçons : repère 6

Engagement

Les équipes sont engagées par les Comités.

Droits d'engagement : 200€ par équipe (comprenant le repas).

Ils sont facturés par la Ligue à l'issue de l'épreuve.

L'inscription des joueurs de chaque équipe se fait par retour à la Ligue du tableau d'inscription prévu à cet effet. Ce tableau doit impérativement être envoyé complété par mail à la Ligue.

Chaque Comité doit OBLIGATOIREMENT nommer et inscrire sur le tableau des « suiveurs officiels de partie » dans les conditions ci-dessous :

- 2 suiveurs de partie pour chaque équipe de Comité inscrite.

Un malus de 10 coups sera appliqué sur le cumul des coups de l'équipe pour chaque suiveur absent le jour de l'épreuve.



Classement

Le classement des équipes se fait par addition des 7 meilleurs scores.

Les 3 premières équipes seront récompensées.

L'épreuve n'est pas comptabilisée pour la gestion de l'index mais elle est comptabilisée pour le Challenge National des Ecoles de golf.

Conditions particulières

Le chariot est obligatoire.

Les cadets et instruments de mesure ne sont pas autorisés.

Les personnes identifiées à donner des conseils peuvent intervenir sur le terrain seulement entre les trous (de la sortie du green au départ du trou suivant). Il est formellement interdit d'intervenir sur la préparation d'un coup à jouer.

Le repas d'entre 2 tours sera pris en charge pour tous les joueurs et suiveurs officiels de partie.



QUALIFICATION AU CHAMPIONNAT INTER ÉCOLE DE GOLF

Voir épreuve Comité départemental ou territorial

Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la **FFGolf** et de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

Calendrier

Voir les calendriers des comités.

Conditions de participation

Pour les écoles de golf

Ouverte à tous les Clubs ayant inscrits une école de golf sur extranet.

Equipe composée de 4 joueurs (U16) licenciés dans une école de golf ayant un cumul à l'addition des index de 100 ou plus à la date de l'épreuve.

Chaque club peut engager plusieurs équipes dans la limite de 3.

Pour les joueurs

- Catégorie U16

Le joueur doit, pour l'année en cours, :

- Être licencié dans un club du Comité,
- Avoir une licence active, et
- Être en conformité avec les obligations de certificat médical (CACI) ou de questionnaire de santé.

Limitation d'index

- Index supérieur ou égal à 14,5.

Forme de jeu

2 scrambles/score maximum (Par +4) / 18 trous.

Distances préconisées

Repères en fonction de la catégorie de chaque jeune.

Engagement

Les équipes sont engagées par les clubs auprès des Comités.

Droits d'engagement : à l'appréciation du Comité.

Ils sont facturés par le Comité à l'issue de l'épreuve.

L'inscription des joueurs de chaque équipe se fait par retour auprès du comité du tableau d'inscription prévu à cet effet. Ce tableau doit impérativement être envoyé complété par mail au Comité.

Classement

Le classement des équipes se fait par addition des 2 scores.

Les 3 premières équipes seront récompensées.

Conditions particulières

Le chariot est obligatoire.

Les cadets et instruments de mesure ne sont pas autorisés.



CHAMPIONNAT INTER ECOLE DE GOLF

5 juillet 2025 – Golf de Charmeil Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la **FFGolf** et de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

Calendrier

- Clôture des inscriptions des équipes : **vendredi 27 juin**
Clôture des inscriptions des équipiers : **vendredi 27 juin**

Conditions de participation

Pour les écoles de golf

Ouverte à tous les Clubs ayant inscrits une école de golf sur extranet.

Equipe composée de 4 joueurs (U16) licenciés dans une école de golf ayant un cumul à l'addition des index de 100 ou plus à la date de l'épreuve de Comité.

Chaque club peut engager plusieurs équipes dans la limite de 3.

Pour les joueurs

- Catégorie U16

Le joueur doit, pour l'année en cours, :

- Être licencié dans un club de la ligue,
- Avoir une licence active, et
- Être en conformité avec les obligations de certificat médical (CACI) ou de questionnaire de santé.

Limitation d'index

- Index supérieur ou égal à 14,5.

Forme de jeu

2 scrambles/score maximum (Par +4) / 18 trous.

Distances préconisées

Repères en fonction de la catégorie de chaque jeune.

Engagement

Les équipes sont engagées par les Comités à la suite de la préqualification.

Droits d'engagement : 80€ par équipe.

Ils sont facturés par la Ligue à l'issue de l'épreuve.

L'inscription des joueurs de chaque équipe se fait par retour à la Ligue du tableau d'inscription prévu à cet effet. Ce tableau doit impérativement être envoyé complété par mail à la Ligue.

Classement

Le classement des équipes se fait par addition des 2 scores.

Les 3 premières équipes seront récompensées.

Conditions particulières

Le chariot est obligatoire.

Les cadets et instruments de mesure ne sont pas autorisés.



Vademecum 2025

LES EPREUVES JEUNES EN INDIVIDUEL



RACE TO AURA - U8/POUCET

Circuit U8 / Poucet

Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la **FFGolf** et de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

Calendrier

Golf de Valence St Didier :	dimanche 16 mars	Clôture des inscriptions : samedi 1 mars
Golf du Forez :	dimanche 13 avril	Clôture des inscriptions : samedi 29 mars
Golf de Charmeil :	dimanche 18 mai	Clôture des inscriptions : samedi 3 mai
Golf du Beaujolais :	dimanche 22 juin	Clôture des inscriptions : samedi 7 juin
Golf des Arcs :	dimanche 6 juillet	Clôture des inscriptions : samedi 21 juin
Golf des Volcans :	samedi 23 août	Clôture des inscriptions : vendredi 8 août
Golf des Trois Vallons :	dimanche 7 sept.	Clôture des inscriptions : samedi 23 août

Conditions de participation

La compétition est réservée aux enfants U10 :

- Avec une licence active et un certificat médical ou questionnaire santé enregistré au plus tard 14 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.

Catégories

- Poucets (nés en 2015 et 2016).
- U8 (nés en 2017 et après).

Limitation d'Index

- Joueuses et joueurs classés.

Formule de jeu

18 trous / score maximum (Par +4) / Individuel Brut pour les poucets.

9 trous / score maximum (Par +4) / Individuel Brut pour les U8.

Séries - Marques de départ

Distances de jeu préconisées par la FFGolf.

- Poucets Filles : repères U10 filles
- Poucets Garçons : repères U10 garçons
- U8 Filles : repères 7
- U8 Garçons : repères 6

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit d'adapter les distances de jeu.

Un joueur de la catégorie U8 peut s'il le souhaite s'inscrire dans la catégorie supérieure. Ce dernier jouera des repères Poucets, sur 18 trous, et rentrera dans le classement de cette catégorie.

Départage

En cas d'égalité, le départage se fait sur le score des 9 derniers trous, puis les 6, 3 et le dernier trou puis trou par trou en remontant.



Classement

Les 3 premiers de chaque catégorie seront récompensés.

Les 3 premiers poucets filles et garçons se verront attribuer une wild card pour le Grand Prix jeunes U12 du mois suivant organisé dans la Ligue AURA, si la liste des inscrits n'est pas publiée.

Un ranking qualificatif pour la finale (championnat de Ligue U8/Poucet) cumulant chaque épreuve du circuit sera publié sur le site de la Ligue au lendemain de chaque épreuve.

Conditions particulières

Le chariot est obligatoire.

Les cadets et instruments de mesure ne sont pas autorisés.

Tout accompagnateur, hors suiveur officiel, doit se tenir à un minimum de 50m de la partie.

Engagement

Les inscriptions et droits d'engagement sont à envoyer par courrier à la Ligue de golf Auvergne-Rhône Alpes.

Droits d'engagement

- Poucets : 20€/épreuve
- U8 : 10€/épreuve

Clôture des inscriptions

La clôture des inscriptions est fixée à 15 jours de la date de l'épreuve.

Seule la date de réception des inscriptions est prise en compte dans l'établissement de la liste officielle. Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

Liste des inscrits

Les joueurs n'étant pas en conformité avec les conditions de participation (licence, certificat médical) 7 jours avant le début de l'épreuve, sont retirés de la liste des inscrits.

Nombre de joueurs

Nombre de joueurs max : 102.

Les joueurs sont retenus dans l'ordre suivant :

- L'index.
- La date d'arrivée des inscriptions.

Organisation

Entraînement

Le club d'accueil est libre de fixer les conditions de cette journée.

Tirage des départs

Les départs se feront par ordre d'index.



RACE TO AURA U8 – POUSETS BULLETIN D'ENGAGEMENT

Inscription

Règlement par chèque à l'ordre de la Ligue de Golf AURA ou virement sur le compte bancaire.

IBAN : FR76 1027 8089 5100 0203 9600 133 - Code BIC/SWIFT : CMCIFR2A

Noter au dos du chèque ou dans le libellé du virement : Nom, Prénom et numéro de licence du joueur.

Ligue de Golf AURA
28, rue Edouard Rochet
69008 Lyon

Seule la date de réception des inscriptions sera prise en compte dans l'établissement de la liste officielle.

Condition de participation

Le joueur doit avoir, à la date de clôture des inscriptions, pris sa licence de l'année en cours et enregistré son certificat médical ou son questionnaire santé de l'année en cours.

GOLF CONCERNE :

NOM PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

CLUB :

NUMERO DE LICENCE FFG :

INDEX :

CLASSEMENT MERITE :

TEL :

@MAIL :

Droits d'engagement

- Pousets : 20€/épreuve
- U8 : 10€/épreuve



CHAMPIONNAT INDIVIDUEL DE LIGUE U8/POUCET

Finale Race to AURA U8 – Poucets

18 octobre 2025 – Golf de Lyon Chassieu

Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la **FFGolf** et de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

Calendrier

Clôture des inscriptions : **vendredi 3 octobre**

Publication Liste des inscrits et Liste d'attente : **mercredi 8 octobre**

Publication des départs : **jeudi 16 octobre**

Conditions de participation

La compétition est réservée aux enfants U10 :

- Avec une licence active et un certificat médical ou questionnaire santé enregistré au plus tard 14 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.
- Ayant réalisé un minimum de 3 tours sur le circuit départemental en relation avec son lieu de licence (circuit fédéral, sans cadets, ni instrument de mesure).
- Faisant partie des places qualificatives du classement du circuit U8/poucets de l'année en cours.

Catégories

- Poucets (nés en 2015 et 2016).
- U8 (nés en 2017 et après).

Joueurs retenus

Les joueurs seront retenus de la façon suivante :

- Poucets Garçons : 25 premiers du classement Race to AURA.
- Poucets Filles : 25 premières du classement Race to AURA.
- U8 Garçons : 15 premiers du classement Race to AURA.
- U8 Filles : 15 premières du classement Race to AURA.

Des wild cards seront ajoutées au champ de joueur retenu pour les joueurs, classés au mérite national jeune n'ayant pas participé aux phases de qualification.

Formule de jeu

18 trous / score maximum (Par +4) / Individuel Brut pour les poucets.

9 trous / score maximum (Par +4) / Individuel Brut pour les U8.

Séries - Marques de départ

Distances de jeu préconisées par la FFGolf.

- Poucets Filles : repères U10 filles
- Poucets Garçons : repères U10 garçons
- U8 Filles : repères 7
- U8 Garçons : repères 6

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit d'adapter les distances de jeu.

Un joueur de la catégorie U8 peut s'il le souhaite s'inscrire dans la catégorie supérieure. Ce dernier jouera des repères Poucets, sur 18 trous, et rentrera dans le classement de cette catégorie.



Départage

En cas d'égalité pour la première place du Championnat, les joueurs concernés partent en play off « trou par trou » sur le ou les trous désignés par le Comité d'Épreuve.

Si le play-off est interrompu (conditions climatiques, manque de visibilité, ...), le départage se fait sur le score du dernier tour, puis les 9, 6, 3 et le dernier trou puis trou par trou en remontant.

Classement

Individuel

Un titre de champion de Ligue sera attribué au premier de chaque catégorie selon le classement de la finale.

Les 3 premiers de chaque catégorie seront récompensés.

Equipe

Chaque Comité pourra constituer une ou plusieurs équipes mixtes de 4 joueurs retenus dans le champ dont 1 joueur U8.

Le classement se fait par le cumul des 4 scores.

Le titre de champion de Ligue par équipe sera attribué au Comité vainqueur du classement par équipe.

Conditions particulières

Le chariot est obligatoire.

Les cadets et instruments de mesure ne sont pas autorisés.

Tout accompagnateur, hors suiveur officiel, doit se tenir à un minimum de 50m de la partie.

Engagement

Les inscriptions et droits d'engagement sont à envoyer par courrier à la Ligue de golf Auvergne-Rhône Alpes.

Droits d'engagement

- 20 €

Clôture des inscriptions

La clôture des inscriptions est fixée à 15 jours de la date de l'épreuve.

Seule la date de réception des inscriptions est prise en compte dans l'établissement de la liste officielle.

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

Liste des inscrits

Les joueurs n'étant pas en conformité avec les conditions de participation (licence, certificat médical) 7 jours avant le début de l'épreuve, sont retirés de la liste des inscrits.

Nombre de joueurs

Nombre de joueurs max : 80.

Organisation

Entrainement

La journée officielle de reconnaissance du parcours est fixée la veille de la compétition.

Tirage des départs

Les départs se feront par ordre d'index.



CHAMPIONNAT U8 – POUSETS BULLETIN D'ENGAGEMENT

Inscription

Règlement par chèque à l'ordre de la Ligue de Golf AURA ou virement sur le compte bancaire.

IBAN : FR76 1027 8089 5100 0203 9600 133 - Code BIC/SWIFT : CMCIFR2A

Noter au dos du chèque ou dans le libellé du virement : Nom, Prénom et numéro de licence du joueur.

Ligue de Golf AURA
28, rue Edouard Rochet
69008 Lyon

Seule la date de réception des inscriptions sera prise en compte dans l'établissement de la liste officielle.

Condition de participation

Le joueur doit avoir, à la date de clôture des inscriptions, pris sa licence de l'année en cours et enregistré son certificat médical ou son questionnaire santé de l'année en cours.

NOM PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

CLUB :

NUMERO DE LICENCE FFG :

INDEX :

CLASSEMENT MERITE :

TEL :

@MAIL :

Droits d'engagement

- 20 €



QUALIFICATION REGIONALE POUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE U12/BENJAMIN

28 et 29 avril 2025 – Golf de La Bresse
14 et 15 juin 2025 – Golf de Valence St Didier

Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la **FFGolf** et de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

Calendrier

Clôture des inscriptions :	dimanche 13 avril
Publication Liste des inscrits et Liste d'attente :	lundi 19 avril
La Bresse - Publication des départs :	samedi 26 avril
Valence St Didier - Publication des départs :	jeudi 12 juin

Conditions de participation

Ouvert aux joueurs de nationalité française et étrangère.

Le joueur doit, pour l'année en cours, :

- Être licencié dans un club de la ligue,
- Avoir une licence active, et
- Être en conformité avec les obligations de certificat médical (CACI) ou de questionnaire de santé.
- Avoir participé à un minimum de 3 tours en compétition officielle 18 trous (Club ou Fédéral) sur l'année 2025.

Les joueurs étrangers peuvent participer au Championnat Régional, mais en aucun cas ne peuvent être qualifiés pour le Championnat de France.

Catégories

- U12 : 2013 et après.
- Benjamin : 2011 et 2012.

Limitation d'index

- Index maximum : 36

Liste des inscrits

Les joueurs sont retenus dans l'ordre suivant :

- Les joueurs classés au Mérite Amateur Jeunes.
- Puis pour les Benjamins :
 - L'index à la date de clôture des inscriptions.
 - L'ordre d'arrivée des inscriptions.
- Puis pour les U12 :
 - Le rang dans le fichier des moyennes des scores en stroke play.
 - L'index à la date de clôture des inscriptions.
 - L'ordre d'arrivée des inscriptions.

Nombre de joueurs

Nb Joueurs autorisé	Nb Wild cards
120	10



Forme de jeu

72 trous / Score maximum à 9 / Individuel Brut / 18 trous par jour.

Départs

Distances de jeu préconisées par la FFGolf. [Voir site de la Ligue AURA](#)

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit d'adapter les distances de jeu.

Engagement

Jeunes : 100 €

Les inscriptions se font par courrier à la Ligue, accompagné du règlement des droits d'engagement.

Qualifications pour le Championnat de France U12 / Benjamins

Dans chaque catégorie, le départage des éventuels ex-aequo pour les dernières places qualificatives se fait sur les 18, 9, 6 et 3 derniers trous, puis trou par trou en remontant.

- | | | |
|---------------------|--------------|----|
| • Quota U12 Garçons | idx < 18,5 : | 10 |
| • Quota Benjamins | idx < 13,2 : | 5 |
| • Quota U12 Filles | idx < 25,4 : | 5 |
| • Quota Benjamines | idx < 15,8 : | 5 |

La ligue dispose d'une place flottante toutes catégories confondues (la ligue peut retirer 1 place dans une catégorie pour l'ajouter dans une autre).

Les joueurs qualifiés directement par le Mérite National du mois de juin (cf. vademecum FFGolf) ainsi que les joueurs de nationalité étrangère, ne rentrent pas dans le classement pour les places attribuées d'après les quotas ci-dessus.

Conditions particulières

Les voitures sont interdites dès la journée de reconnaissance pour les joueurs et les accompagnateurs.

Le chariot est obligatoire pour les U12.

Pendant tout le déroulement de ce championnat, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de Ligues ou de Clubs, etc.... devront se tenir sur le parcours à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils.

En cas d'infraction au code du comportement par un spectateur, accompagnateur, parent, celui-ci pourra être convoqué devant le Comité de l'épreuve qui pourra lui signifier de quitter le club.



**Qualification Championnat de France Jeunes,
Bulletin d'Engagement**

Condition de participation

Le joueur doit avoir, à la date de clôture des inscriptions, pris sa licence de l'année en cours, acquitté le droit de jeu fédéral et enregistré son certificat médical ou son questionnaire santé de l'année en cours.

Inscription

Règlement par chèque à l'ordre de la Ligue de Golf AURA ou virement sur le compte bancaire.

IBAN : FR76 1027 8089 5100 0203 9600 133 - Code BIC/SWIFT : CMCIFR2A

Noter au dos du chèque ou dans le libellé du virement : Nom, Prénom et numéro de licence du joueur.

Ligue de Golf AURA
28, rue Edouard Rochet
69008 Lyon

Seule la date de réception des inscriptions sera prise en compte dans l'établissement de la liste officielle.

NOM PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

CLUB :

NUMERO DE LICENCE FFG :

INDEX :

CLASSEMENT MERITE :

LICENCE OR JEUNES (OUI – NON) :

TEL :

@MAIL :

Droits d'engagement

Jeunes : 100 €



GRAND PRIX JEUNES DE GRAND LYON CHASSIEU

29 et 30 mars 2025 – Golf de Grand Lyon Chassieu

Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la **FFGolf** et de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

Calendrier

Clôture des inscriptions :	vendredi 14 mars
Publication Liste des inscrits et Liste d'attente :	mercredi 19 mars
Publication des départs :	jeudi 27 mars

Conditions de participation

L'épreuve est ouverte aux joueuses et joueurs amateurs :

- Licenciés à la Fédération Française de Golf, avec, à la date de clôture des inscriptions, une licence active et un certificat médical ou questionnaire santé, de l'année en cours, enregistré et un droit de jeu fédéral acquitté.
- Licenciés dans une fédération étrangère reconnue, avec, joint au bulletin d'inscription, une attestation de licence active et pour l'année en cours, une attestation de réponse négative à toutes les questions du questionnaire de santé.

Catégories :

- Benjamins nés en 2011 et 2012.
- Minimes nés en 2009 et 2010.

Formule de jeu

36 trous / Score maximum à 9 / Individuel Brut / 18 trous par jour.

Séries - Marques de départ

Distances de jeu préconisées par la FFGolf. [Voir site de la Ligue AURA](#)

Classement et départage

En cas d'égalité pour la première place pour chaque catégorie, les joueurs concernés partent en play off « trou par trou » sur le ou les trous désignés par le Comité d'Epreuve.

Si le play-off est interrompu (conditions climatiques, manque de visibilité, ...), le départage se fait sur le score du dernier tour, puis les 9, 6, 3 et le dernier trou puis trou par trou en remontant.

Conditions particulières

Les voitures sont interdites dès la journée de reconnaissance pour les joueurs et les accompagnateurs.

Pendant tout le déroulement de ce championnat, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de Ligues ou de Clubs, etc.... devront se tenir sur le parcours à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils.

En cas d'infraction au code du comportement par un spectateur, accompagnateur, parent, celui-ci pourra être convoqué devant le Comité de l'épreuve qui pourra lui signifier de quitter le club.



Engagement

Inscriptions

Les inscriptions se font uniquement par courrier, accompagné du droit d'engagement, adressé au golf.

Droits d'engagement

Jeunes : 50 €

Clôture des engagements

Seule la date de réception des inscriptions par courrier est prise en compte dans l'établissement de la liste officielle. Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

Liste des inscrits

Les joueurs n'étant pas en conformité avec les conditions de participation (licence, certificat médical et droit de jeu fédéral) la veille de la publication de la liste des inscrits, sont retirés de la liste des inscrits.

Nombre de joueurs

				Wild cards
Total	108	Mini Garçons	Mini Filles	11
Minimes		6	3	
Benjamins		15	6	

Les joueurs sont retenus dans l'ordre suivant :

- Le classement au Mérite Jeunes.
- L'index.
- La date d'arrivée des inscriptions.

Organisation

Tirage des départs

Le tirage des départs se fait :

- Lors du 1^{er} tour, faire jouer les minimes filles, les minimes garçons, benjamins filles, les benjamins garçons, dans l'ordre de la liste des index.
- Lors du 2^{ème} tour, faire jouer les benjamins garçons, les benjamins filles les minimes garçons puis les minimes filles, dans l'ordre inverse des résultats.

Prix et Remise des Prix

Les trois premiers de chaque série sont primés.

La remise des prix, suivi d'un cocktail, est organisée 30 minutes après la rentrée des derniers joueurs.



**Grand Prix Jeunes du Grand Lyon Chassieu,
Bulletin d'Engagement**

Condition de participation

Le joueur doit avoir, à la date de clôture des inscriptions, pris sa licence de l'année en cours, acquitté le droit de jeu fédéral et enregistré son certificat médical ou son questionnaire santé de l'année en cours.

Inscription

A retourner par courrier, accompagné du règlement (chèque à l'ordre du Golf de Lyon Chassieu).

Golf de Grand Lyon Chassieu
CD 29 Route de Lyon
69680 - Chassieu

Seule la date de réception des inscriptions sera prise en compte dans l'établissement de la liste officielle.

NOM PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

CLUB :

NUMERO DE LICENCE FFG :

INDEX :

CLASSEMENT MERITE :

LICENCE OR JEUNES (OUI – NON) :

TEL :

@MAIL :

Droits d'engagement

Jeunes : 50 €



GRAND PRIX JEUNES DU G.C. LYON – U12

29 et 30 mars 2025 – Golf Club de Lyon

Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la **FFGolf** et de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

Calendrier

Clôture des inscriptions :	vendredi 14 mars
Publication Liste des inscrits et Liste d'attente :	mercredi 19 mars
Publication des départs :	jeudi 27 mars

Conditions de participation

L'épreuve est ouverte aux joueuses et joueurs amateurs :

- Licenciés à la Fédération Française de Golf, avec, à la date de clôture des inscriptions, une licence active et un certificat médical ou questionnaire santé, de l'année en cours, enregistré et un droit de jeu fédéral acquitté.
- Licenciés dans une fédération étrangère reconnue, avec, joint au bulletin d'inscription, une attestation de licence active et pour l'année en cours, une attestation de réponse négative à toutes les questions du questionnaire de santé.

Catégories :

- U12 nés(es) en 2013 et après.

Formule de jeu

36 trous / Score maximum à 9 / Individuel Brut / 18 trous par jour.

Séries - Marques de départ

Distances de jeu préconisées par la FFGolf. [Voir site de la Ligue AURA](#)

Il n'y a pas de série spécifique U10. Les joueurs U10 partent des mêmes départs que les Poussins

Classement et départage

Il n'y a pas de classement spécifique U10.

En cas d'égalité pour la première place pour chaque catégorie, les joueurs concernés partent en play off « trou par trou » sur le ou les trous désignés par le Comité d'Epreuve.

Si le play-off est interrompu (conditions climatiques, manque de visibilité, ...), le départage se fait sur le score du dernier tour, puis les 9, 6, 3 et le dernier trou puis trou par trou en remontant.

Conditions particulières

Les voiturettes sont interdites dès la journée de reconnaissance pour les joueurs et les accompagnateurs.

Chariot est obligatoire pour les U12.

Pendant tout le déroulement de ce championnat, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de Ligues ou de Clubs, etc.... devront se tenir sur le parcours à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils.

En cas d'infraction au code du comportement par un spectateur, accompagnateur, parent, celui-ci pourra être convoqué devant le Comité de l'épreuve qui pourra lui signifier de quitter le club.



Engagement

Inscriptions

Les inscriptions se font uniquement par courrier, accompagné du droit d'engagement, adressé au golf.

Droits d'engagement

Jeunes : 50 €

Clôture des engagements

Seule la date de réception des inscriptions par courrier est prise en compte dans l'établissement de la liste officielle. Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

Liste des inscrits

Les joueurs n'étant pas en conformité avec les conditions de participation (licence, certificat médical et droit de jeu fédéral) la veille de la publication de la liste des inscrits, sont retirés de la liste des inscrits.

Nombre de joueurs

				Wild cards
Total	108	Mini Garçons	Mini Filles	11 *
Poussins		15	6	
U 10		10		

* Les wild cards sont prioritairement attribuées aux joueurs U10 qui ne rentre pas dans le champ des joueurs.

Les joueurs sont retenus dans l'ordre suivant :

- Le classement au Mérite Jeunes.
- Le rang dans le fichier de moyenne de scores en stroke play.
- L'index.
- La date d'arrivée des inscriptions.

Organisation

Tirage des départs

Le tirage des départs se fait :

- Lors du 1^{er} tour, faire jouer les U12 filles puis les U12 garçons, dans l'ordre de la liste des index.
- Lors du 2^{ème} tour, faire jouer les U12 garçons, les U12 filles, dans l'ordre inverse des résultats.

Prix et Remise des Prix

Les trois premiers de chaque série sont primés.

Le meilleur U10 garçon et la meilleure U10 fille sont primés.

La remise des prix, suivi d'un cocktail, est organisée 30 minutes après la rentrée des derniers joueurs.



**Grand Prix Jeunes du G.C Lyon,
Bulletin d'Engagement**

Condition de participation

Le joueur doit avoir, à la date de clôture des inscriptions, pris sa licence de l'année en cours, acquitté le droit de jeu fédéral et enregistré son certificat médical ou son questionnaire santé de l'année en cours.

Inscription

A retourner par courrier, accompagné du règlement (chèque à l'ordre du G.C. Lyon).

GOLF CLUB DE LYON
Grand Prix Jeunes 2025
38280 VILLETTE D'ANTHON

Seule la date de réception des inscriptions sera prise en compte dans l'établissement de la liste officielle.

NOM PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

CLUB :

NUMERO DE LICENCE FFG :

INDEX :

CLASSEMENT MERITE :

LICENCE OR JEUNES (OUI – NON) :

TEL :

@MAIL :

Droits d'engagement

Jeunes : 50 €



GRAND PRIX JEUNES DU GOUVERNEUR - BENJAMINS

22 et 23 avril 2025 – Golf du Gouverneur

Parcours du Breuil

Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la **FFGolf** et de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

Calendrier

Clôture des inscriptions :	lundi 7 avril
Publication Liste des inscrits et Liste d'attente :	samedi 12 avril
Publication des départs :	dimanche 20 avril

Conditions de participation

L'épreuve est ouverte aux joueuses et joueurs amateurs licenciés à la Fédération Française de Golf ou dans une fédération étrangère reconnue, avec une licence active, un certificat médical ou questionnaire santé, de l'année en cours, enregistré et un droit de jeu fédéral acquitté à la date de clôture des inscriptions.

- Benjamins nés en 2011 et 2012.

Formule de jeu

36 trous / Score maximum à 9 / Individuel Brut / 18 trous par jour.

Séries - Marques de départ

Distances de jeu préconisées par la FFGolf. [Voir site de la Ligue AURA](#)

Classement et départage

En cas d'égalité pour la première place pour chaque catégorie, les joueurs concernés partent en play off « trou par trou » sur le ou les trous désignés par le Comité d'Epreuve.

Si le play-off est interrompu (conditions climatiques, manque de visibilité, ...), le départage se fait sur le score du dernier tour, puis les 9, 6, 3 et le dernier trou puis trou par trou en remontant.

Conditions particulières

Les voiturettes sont interdites dès la journée de reconnaissance pour les joueurs et les accompagnateurs.

Pendant tout le déroulement de ce championnat, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de Ligues ou de Clubs, etc.... devront se tenir sur le parcours à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils.

En cas d'infraction au code du comportement par un spectateur, accompagnateur, parent, celui-ci pourra être convoqué devant le Comité de l'épreuve qui pourra lui signifier de quitter le club.



Engagement

Inscriptions

Les inscriptions se font uniquement par courrier, accompagné du droit d'engagement, adressé au golf.

Droits d'engagement

Jeunes : 50 €

Clôture des engagements

Seule la date de réception des inscriptions par courrier est prise en compte dans l'établissement de la liste officielle. Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

Liste des inscrits

Les joueurs n'étant pas en conformité avec les conditions de participation (licence, certificat médical et droit de jeu fédéral) la veille de la publication de la liste des inscrits, sont retirés de la liste des inscrits.

Nombre de joueurs

Total	Garçons	Filles	Wild cards
63	39	18	6

Les joueurs sont retenus dans l'ordre suivant :

- Le classement au Mérite Jeunes.
- L'index.
- La date d'arrivée des inscriptions.

Organisation

Tirage des départs

Le tirage des départs se fait :

- Lors du 1^{er} tour, faire jouer les benjamins filles puis les benjamins garçons, dans l'ordre des index.
- Lors du 2^{ème} tour, les benjamins garçons puis les benjamins filles, dans l'ordre inverse des résultats.

Prix et Remise des Prix

Les trois premiers de chaque série sont primés.

La remise des prix, suivi d'un cocktail, est organisée 30 minutes après la rentrée des derniers joueurs.



**Grand Prix Jeunes du Gouverneur - Benjamins,
Bulletin d'Engagement**

Condition de participation

Le joueur doit avoir, à la date de clôture des inscriptions, pris sa licence de l'année en cours, acquitté le droit de jeu fédéral et enregistré son certificat médical ou son questionnaire santé de l'année en cours.

Inscription

A retourner par courrier, accompagné du règlement (chèque à l'ordre du Golf du Gouverneur).

GOLF DU GOUVERNEUR
Lieu-dit, Le Breuil,
01390 Monthieux

Seule la date de réception des inscriptions sera prise en compte dans l'établissement de la liste officielle.

NOM PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

CLUB :

NUMERO DE LICENCE FFG :

INDEX :

CLASSEMENT MERITE :

LICENCE OR JEUNES (OUI – NON) :

TEL :

@MAIL :

Droits d'engagement

Jeunes : 50 €



GRAND PRIX JEUNES DU GOUVERNEUR – U12

22 et 23 avril 2025 – Golf du Gouverneur

Parcours du Montaplan

Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la **FFGolf** et de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

Calendrier

Clôture des inscriptions :	lundi 7 avril
Publication Liste des inscrits et Liste d'attente :	samedi 12 avril
Publication des départs :	dimanche 20 avril

Conditions de participation

L'épreuve est ouverte aux joueuses et joueurs amateurs :

- Licenciés à la Fédération Française de Golf, avec, à la date de clôture des inscriptions, une licence active et un certificat médical ou questionnaire santé, de l'année en cours, enregistré et un droit de jeu fédéral acquitté.
- Licenciés dans une fédération étrangère reconnue, avec, joint au bulletin d'inscription, une attestation de licence active et pour l'année en cours, une attestation de réponse négative à toutes les questions du questionnaire de santé.

Catégories :

- U12 nés(es) en 2013 et après.

Formule de jeu

36 trous / Score maximum à 9 / Individuel Brut / 18 trous par jour.

Séries - Marques de départ

Distances de jeu préconisées par la FFGolf. [Voir site de la Ligue AURA](#)

Classement et départage

En cas d'égalité pour la première place pour chaque catégorie, les joueurs concernés partent en play off « trou par trou » sur le ou les trous désignés par le Comité d'Epreuve.

Si le play-off est interrompu (conditions climatiques, manque de visibilité, ...), le départage se fait sur le score du dernier tour, puis les 9, 6, 3 et le dernier trou puis trou par trou en remontant.

Conditions particulières

Les voitures sont interdites dès la journée de reconnaissance pour les joueurs et les accompagnateurs.

Chariot est obligatoire pour les U12.

Pendant tout le déroulement de ce championnat, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de Ligues ou de Clubs, etc.... devront se tenir sur le parcours à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils.

En cas d'infraction au code du comportement par un spectateur, accompagnateur, parent, celui-ci pourra être convoqué devant le Comité de l'épreuve qui pourra lui signifier de quitter le club.



Engagement

Inscriptions

Les inscriptions se font uniquement par courrier, accompagné du droit d'engagement, adressé au golf.

Droits d'engagement

Jeunes : 50 €

Clôture des engagements

Seule la date de réception des inscriptions par courrier est prise en compte dans l'établissement de la liste officielle. Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

Liste des inscrits

Les joueurs n'étant pas en conformité avec les conditions de participation (licence, certificat médical et droit de jeu fédéral) la veille de la publication de la liste des inscrits, sont retirés de la liste des inscrits.

Nombre de joueurs

Total	Garçons	Filles	Wild cards
63	39	18	6

Les joueurs sont retenus dans l'ordre suivant :

- Le classement au Mérite Jeunes.
- Le rang dans le fichier de moyenne de scores en stroke play.
- L'index.
- La date d'arrivée des inscriptions.

Organisation

Tirage des départs

Le tirage des départs se fait :

- Lors du 1^{er} tour, faire jouer les U12 filles puis les U12 garçons, dans l'ordre des index.
- Lors du 2^{ème} tour, faire jouer les U12 garçons puis les U12 filles, dans l'ordre inverse des résultats.

Prix et Remise des Prix

Les trois premiers de chaque série sont primés.

La remise des prix, suivi d'un cocktail, est organisée 30 minutes après la rentrée des derniers joueurs.



**Grand Prix Jeunes du Gouverneur – U12,
Bulletin d’Engagement**

Condition de participation

Le joueur doit avoir, à la date de clôture des inscriptions, pris sa licence de l’année en cours, acquitté le droit de jeu fédéral et enregistré son certificat médical ou son questionnaire santé de l’année en cours.

Inscription

A retourner par courrier, accompagné du règlement (chèque à l’ordre du Golf du Gouverneur).

GOLF DU GOUVERNEUR
Lieu-dit, Le Breuil,
01390 Monthieux

Seule la date de réception des inscriptions sera prise en compte dans l’établissement de la liste officielle.

NOM PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

CLUB :

NUMERO DE LICENCE FFG :

INDEX :

CLASSEMENT MERITE :

LICENCE OR JEUNES (OUI – NON) :

TEL :

@MAIL :

Droits d’engagement

Jeunes : 50 €



GRAND PRIX JEUNES DE MIONNAY

10 et 11 mai 2025 – Golf de Mionnay
Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la **FFGolf** et de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

Calendrier

Clôture des inscriptions :	vendredi 25 avril
Publication Liste des inscrits et Liste d'attente :	mercredi 30 avril
Publication des départs :	jeudi 8 mai

Conditions de participation

L'épreuve est ouverte aux joueuses et joueurs amateurs :

- Licenciés à la Fédération Française de Golf, avec, à la date de clôture des inscriptions, une licence active et un certificat médical ou questionnaire santé, de l'année en cours, enregistré et un droit de jeu fédéral acquitté.
- Licenciés dans une fédération étrangère reconnue, avec, joint au bulletin d'inscription, une attestation de licence active et pour l'année en cours, une attestation de réponse négative à toutes les questions du questionnaire de santé.

Catégories :

- U12 nés en 2013 et après.
- Benjamins nés en 2011 et 2012.
- Minimes nés en 2009 et 2010.

Formule de jeu

36 trous / Score maximum à 9 / Individuel Brut / 18 trous par jour.

Séries - Marques de départ

Distances de jeu préconisées par la FFGolf. [Voir site de la Ligue AURA](#)

Il n'y a pas de série spécifique U10. Les joueurs U10 partent des mêmes départs que les Poussins

Classement et départage

Il n'y a pas de classement spécifique U10.

En cas d'égalité pour la première place pour chaque catégorie, les joueurs concernés partent en play off « trou par trou » sur le ou les trous désignés par le Comité d'Epreuve.

Si le play-off est interrompu (conditions climatiques, manque de visibilité, ...), le départage se fait sur le score du dernier tour, puis les 9, 6, 3 et le dernier trou puis trou par trou en remontant.

Conditions particulières

Les voitures sont interdites dès la journée de reconnaissance pour les joueurs et les accompagnateurs.

Chariot est obligatoire pour les U12.

Pendant tout le déroulement de ce championnat, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de Ligues ou de Clubs, etc. devront se tenir sur le parcours à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils.

En cas d'infraction au code du comportement par un spectateur, accompagnateur, parent, celui-ci pourra être convoqué devant le Comité de l'épreuve qui pourra lui signifier de quitter le club.



Engagement

Inscriptions

Les inscriptions se font uniquement par courrier, accompagné du droit d'engagement, adressé au golf.

Droits d'engagement

Jeunes : 50 €

Clôture des engagements

Seule la date de réception des inscriptions par courrier est prise en compte dans l'établissement de la liste officielle. Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

Liste des inscrits

Les joueurs n'étant pas en conformité avec les conditions de participation (licence, certificat médical et droit de jeu fédéral) la veille de la publication de la liste des inscrits, sont retirés de la liste des inscrits.

Nombre de joueurs

				Wild cards
Total	144	Mini Garçons	Mini Filles	14 *
Minimes		9	3	
Benjamins		21	6	
Poussins		21	6	
U 10		10		

* Les wild cards sont prioritairement attribuées aux joueurs U10 qui ne rentre pas dans le champ des joueurs.

Les joueurs sont retenus dans l'ordre suivant :

U12

- Le classement au Mérite Jeunes.
- Le rang dans le fichier de moyenne de scores en stroke play.
- L'index.
- La date d'arrivée des inscriptions.

Benjamins et Minimes

- Le classement au Mérite Jeunes.
- L'index.
- La date d'arrivée des inscriptions.

Organisation

Tirage des départs

Le tirage des départs se fait :

- Lors du 1^{er} tour, faire jouer les minimes filles, les minimes garçons, benjamins filles, les benjamins garçons, les U12 filles puis les U12 garçons, dans l'ordre de la liste des index.
- Lors du 2^{ème} tour, faire jouer les U12 garçons, les U12 filles, les benjamins garçons, les benjamins filles les minimes garçons puis les minimes filles, dans l'ordre inverse des résultats.

Prix et Remise des Prix

Les trois premiers de chaque série sont primés.

Le meilleur U10 garçon et la meilleure U10 fille sont primés.

La remise des prix, suivi d'un cocktail, est organisée 30 minutes après la rentrée des derniers joueurs.



Grand Prix Jeunes de Mionnay, Bulletin d'Engagement
--

Condition de participation

Le joueur doit avoir, à la date de clôture des inscriptions, pris sa licence de l'année en cours, acquitté le droit de jeu fédéral et enregistré son certificat médical ou son questionnaire santé de l'année en cours.

Inscription

A retourner par courrier, accompagné du règlement (chèque à l'ordre du Golf de Mionnay).

Golf de Mionnay
2900 Chemin Beau Logis
01390 Mionnay

Seule la date de réception des inscriptions sera prise en compte dans l'établissement de la liste officielle.

NOM PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

CLUB :

NUMERO DE LICENCE FFG :

INDEX :

CLASSEMENT MERITE :

LICENCE OR JEUNES (OUI – NON) :

TEL :

@MAIL :

Droits d'engagement

Jeunes : 50 €



GRAND PRIX JEUNES DE MONTPENSIER

5 et 6 juillet 2025 – Golf de la Forêt de Montpensier
Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la **FFGolf** et de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

Calendrier

Clôture des inscriptions :	vendredi 20 juin
Publication Liste des inscrits et Liste d'attente :	mercredi 25 juin
Publication des départs :	jeudi 3 juillet

Conditions de participation

L'épreuve est ouverte aux joueuses et joueurs amateurs :

- Licenciés à la Fédération Française de Golf, avec, à la date de clôture des inscriptions, une licence active et un certificat médical ou questionnaire santé, de l'année en cours, enregistré et un droit de jeu fédéral acquitté.
- Licenciés dans une fédération étrangère reconnue, avec, joint au bulletin d'inscription, une attestation de licence active et pour l'année en cours, une attestation de réponse négative à toutes les questions du questionnaire de santé.

Catégories :

- U12 nés en 2013 et après.
- Benjamins nés en 2011 et 2012.
- Minimes nés en 2009 et 2010.

Formule de jeu

36 trous / Score maximum à 9 / Individuel Brut / 18 trous par jour.

Séries - Marques de départ

Distances de jeu préconisées par la FFGolf. [Voir site de la Ligue AURA](#)

Il n'y a pas de série spécifique U10. Les joueurs U10 partent des mêmes départs que les Poussins

Classement et départage

Il n'y a pas de classement spécifique U10.

En cas d'égalité pour la première place pour chaque catégorie, les joueurs concernés partent en play off « trou par trou » sur le ou les trous désignés par le Comité d'Epreuve.

Si le play-off est interrompu (conditions climatiques, manque de visibilité, ...), le départage se fait sur le score du dernier tour, puis les 9, 6, 3 et le dernier trou puis trou par trou en remontant.

Conditions particulières

Les voitures sont interdites dès la journée de reconnaissance pour les joueurs et les accompagnateurs.

Chariot est obligatoire pour les U12.

Pendant tout le déroulement de ce championnat, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de Ligues ou de Clubs, etc. devront se tenir sur le parcours à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils.

En cas d'infraction au code du comportement par un spectateur, accompagnateur, parent, celui-ci pourra être convoqué devant le Comité de l'épreuve qui pourra lui signifier de quitter le club.



Engagement

Inscriptions

Les inscriptions se font uniquement par courrier, accompagné du droit d'engagement, adressé au golf.

Droits d'engagement

Jeunes : 50 €

Clôture des engagements

Seule la date de réception des inscriptions par courrier est prise en compte dans l'établissement de la liste officielle. Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

Liste des inscrits

Les joueurs n'étant pas en conformité avec les conditions de participation (licence, certificat médical et droit de jeu fédéral) la veille de la publication de la liste des inscrits, sont retirés de la liste des inscrits.

Nombre de joueurs

				Wild cards
Total	144	Mini Garçons	Mini Filles	14 *
Minimes		9	3	
Benjamins		21	6	
Poussins		21	6	
U 10		10		

* Les wild cards sont prioritairement attribuées aux joueurs U10 qui ne rentre pas dans le champ des joueurs.

Les joueurs sont retenus dans l'ordre suivant :

U12

- Le classement au Mérite Jeunes.
- Le rang dans le fichier de moyenne de scores en stroke play.
- L'index.
- La date d'arrivée des inscriptions.

Benjamins et Minimes

- Le classement au Mérite Jeunes.
- L'index.
- La date d'arrivée des inscriptions.

Organisation

Tirage des départs

Le tirage des départs se fait :

- Lors du 1^{er} tour, faire jouer les minimes filles, les minimes garçons, benjamins filles, les benjamins garçons, les U12 filles puis les U12 garçons, dans l'ordre de la liste des index.
- Lors du 2^{ème} tour, faire jouer les U12 garçons, les U12 filles, les benjamins garçons, les benjamins filles les minimes garçons puis les minimes filles, dans l'ordre inverse des résultats.

Prix et Remise des Prix

Les trois premiers de chaque série sont primés.

Le meilleur U10 garçon et la meilleure U10 fille sont primés.

La remise des prix, suivi d'un cocktail, est organisée 30 minutes après la rentrée des derniers joueurs.



**Grand Prix Jeunes de Montpensier,
Bulletin d'Engagement**

Condition de participation

Le joueur doit avoir, à la date de clôture des inscriptions, pris sa licence de l'année en cours, acquitté le droit de jeu fédéral et enregistré son certificat médical ou son questionnaire santé de l'année en cours.

Inscription

A retourner par courrier, accompagné du règlement (chèque à l'ordre SEGVFM).

Golf Vichy Forêt de Montpensier
Domaine de Rilhat
03700 Serbannes

Seule la date de réception des inscriptions sera prise en compte dans l'établissement de la liste officielle.

NOM PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

CLUB :

NUMERO DE LICENCE FFG :

INDEX :

CLASSEMENT MERITE :

LICENCE OR JEUNES (OUI – NON) :

TEL :

@MAIL :

Droits d'engagement

Jeunes : 50 €



GRAND PRIX JEUNES DE VALENCE SAINT DIDIER

6 et 7 septembre 2025 – Golf de Valence Saint Didier

Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la **FFGolf** et de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

Calendrier

Clôture des inscriptions :	vendredi 22 août
Publication Liste des inscrits et Liste d'attente :	mercredi 27 août
Publication des départs :	jeudi 4 septembre

Conditions de participation

L'épreuve est ouverte aux joueuses et joueurs amateurs :

- Licenciés à la Fédération Française de Golf, avec, à la date de clôture des inscriptions, une licence active et un certificat médical ou questionnaire santé, de l'année en cours, enregistré et un droit de jeu fédéral acquitté.
- Licenciés dans une fédération étrangère reconnue, avec, joint au bulletin d'inscription, une attestation de licence active et pour l'année en cours, une attestation de réponse négative à toutes les questions du questionnaire de santé.

Catégories :

- U12 nés(es) en 2013 et après.
- Benjamins nés en 2011 et 2012.

Formule de jeu

36 trous / Score maximum à 9 / Individuel Brut / 18 trous par jour.

Séries - Marques de départ

Distances de jeu préconisées par la FFGolf. [Voir site de la Ligue AURA](#)

Classement et départage

En cas d'égalité pour la première place pour chaque catégorie, les joueurs concernés partent en play off « trou par trou » sur le ou les trous désignés par le Comité d'Epreuve.

Si le play-off est interrompu (conditions climatiques, manque de visibilité, ...), le départage se fait sur le score du dernier tour, puis les 9, 6, 3 et le dernier trou puis trou par trou en remontant.

Conditions particulières

Les voitures sont interdites dès la journée de reconnaissance pour les joueurs et les accompagnateurs.

Chariot est obligatoire pour les U12.

Pendant tout le déroulement de ce championnat, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de Ligues ou de Clubs, etc... devront se tenir sur le parcours à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils.

En cas d'infraction au code du comportement par un spectateur, accompagnateur, parent, celui-ci pourra être convoqué devant le Comité de l'épreuve qui pourra lui signifier de quitter le club.



Engagement

Inscriptions

Les inscriptions se font uniquement par courrier, accompagné du droit d'engagement, adressé au golf.

Droits d'engagement

Jeunes : 50 €

Clôture des engagements

Seule la date de réception des inscriptions par courrier est prise en compte dans l'établissement de la liste officielle. Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

Liste des inscrits

Les joueurs n'étant pas en conformité avec les conditions de participation (licence, certificat médical et droit de jeu fédéral) la veille de la publication de la liste des inscrits, sont retirés de la liste des inscrits.

Nombre de joueurs

				Wild cards
Total	120	Mini Garçons	Mini Filles	12 *
Benjamins		18	6	
Poussins		18	6	
U 10		10		

* Les wild cards sont prioritairement attribuées aux joueurs U10 qui ne rentre pas dans le champ des joueurs.

Les joueurs sont retenus dans l'ordre suivant :

U12

- Le classement au Mérite Jeunes.
- Le rang dans le fichier de moyenne de scores en stroke play.
- L'index.
- La date d'arrivée des inscriptions.

Benjamins

- Le classement au Mérite Jeunes.
- L'index.
- La date d'arrivée des inscriptions.

Organisation

Tirage des départs

Le tirage des départs se fait :

- Lors du 1^{er} tour, faire jouer les benjamins filles, les benjamins garçons, les U12 filles puis les U12 garçons, dans l'ordre de la liste des index.
- Lors du 2^{ème} tour, faire jouer les U12 garçons, les U12 filles, les benjamins garçons puis les benjamins filles, dans l'ordre inverse des résultats.

Prix et Remise des Prix

Les trois premiers de chaque série sont primés.

La remise des prix, suivi d'un cocktail, est organisée 30 minutes après la rentrée des derniers joueurs.



**Grand Prix Jeunes de Valence Saint Didier,
Bulletin d'Engagement**

Condition de participation

Le joueur doit avoir, à la date de clôture des inscriptions, pris sa licence de l'année en cours, acquitté le droit de jeu fédéral et enregistré son certificat médical ou son questionnaire santé de l'année en cours.

Inscription

A retourner par courrier, accompagné du règlement (chèque à l'ordre du Golf de Valence St Didier).

Golf Club de Valence St Didier
620 route de Montelier
26300 Charpey

Seule la date de réception des inscriptions sera prise en compte dans l'établissement de la liste officielle.

NOM PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

CLUB :

NUMERO DE LICENCE FFG :

INDEX :

CLASSEMENT MERITE :

LICENCE OR JEUNES (OUI – NON) :

TEL :

@MAIL :

Droits d'engagement

Jeunes : 50 €



GRAND PRIX JEUNES DE LA VALDAINE

8 et 9 novembre 2025 – Golf de La Valdaine

Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la **FFGolf** et de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

Calendrier

Clôture des inscriptions :	vendredi 24 octobre.
Publication Liste des inscrits et Liste d'attente :	mercredi 29 octobre.
Publication des départs :	jeudi 6 novembre.

Conditions de participation

L'épreuve est ouverte aux joueuses et joueurs amateurs :

- Licenciés à la Fédération Française de Golf, avec, à la date de clôture des inscriptions, une licence active et un certificat médical ou questionnaire santé, de l'année en cours, enregistré et un droit de jeu fédéral acquitté.
- Licenciés dans une fédération étrangère reconnue, avec, joint au bulletin d'inscription, une attestation de licence active et pour l'année en cours, une attestation de réponse négative à toutes les questions du questionnaire de santé.

Catégories :

- U12 nés(es) en 2013 et après.
- Benjamins nés en 2011 et 2012.

Formule de jeu

36 trous / Score maximum à 9 / Individuel Brut / 18 trous par jour.

Séries - Marques de départ

Distances de jeu préconisées par la FFGolf. [Voir site de la Ligue AURA](#)

Il n'y a pas de série spécifique U10. Les joueurs U10 partent des mêmes départs que les Poussins

Classement et départage

Il n'y a pas de classement spécifique U10.

En cas d'égalité pour la première place pour chaque catégorie, les joueurs concernés partent en play off « trou par trou » sur le ou les trous désignés par le Comité d'Epreuve.

Si le play-off est interrompu (conditions climatiques, manque de visibilité, ...), le départage se fait sur le score du dernier tour, puis les 9, 6, 3 et le dernier trou puis trou par trou en remontant.

Conditions particulières

Les voitures sont interdites dès la journée de reconnaissance pour les joueurs et les accompagnateurs.

Chariot est obligatoire pour les U12.

Pendant tout le déroulement de ce championnat, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de Ligues ou de Clubs, etc... devront se tenir sur le parcours à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils.

En cas d'infraction au code du comportement par un spectateur, accompagnateur, parent, celui-ci pourra être convoqué devant le Comité de l'épreuve qui pourra lui signifier de quitter le club.



Engagement

Inscriptions

Les inscriptions se font uniquement par courrier, accompagné du droit d'engagement, adressé au golf.

Droits d'engagement

Jeunes : 50 €

Clôture des engagements

Seule la date de réception des inscriptions par courrier est prise en compte dans l'établissement de la liste officielle. Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

Liste des inscrits

Les joueurs n'étant pas en conformité avec les conditions de participation (licence, certificat médical et droit de jeu fédéral) la veille de la publication de la liste des inscrits, sont retirés de la liste des inscrits.

Nombre de joueurs

				Wild cards
Total	96	Mini Garçons	Mini Filles	10 *
Benjamins		15	6	
Poussins		15	6	
U 10		10		

* Les wild cards sont prioritairement attribuées aux joueurs U10 qui ne rentre pas dans le champ des joueurs.

Les joueurs sont retenus dans l'ordre suivant :

U12

- Le classement au Mérite Jeunes.
- Le rang dans le fichier de moyenne de scores en stroke play.
- L'index.
- La date d'arrivée des inscriptions.

Benjamins

- Le classement au Mérite Jeunes.
- L'index.
- La date d'arrivée des inscriptions.

Organisation

Tirage des départs

Le tirage des départs se fait :

- Lors du 1^{er} tour, faire jouer les benjamins filles, les benjamins garçons, les U12 filles puis les U12 garçons, dans l'ordre de la liste des index.
- Lors du 2^{ème} tour, faire jouer les U12 garçons, les U12 filles, les benjamins garçons puis les benjamins filles, dans l'ordre inverse des résultats.

Prix et Remise des Prix

Les trois premiers de chaque série sont primés.

Le meilleur U10 garçon et la meilleure U10 fille sont primés.

La remise des prix, suivi d'un cocktail, est organisée 30 minutes après la rentrée des derniers joueurs.



**Grand Prix Jeunes de La Valdaine,
Bulletin d'Engagement**

Condition de participation

Le joueur doit avoir, à la date de clôture des inscriptions, pris sa licence de l'année en cours, acquitté le droit de jeu fédéral et enregistré son certificat médical ou son questionnaire santé de l'année en cours.

Inscription

A retourner par courrier, accompagné du règlement (chèque à l'ordre du Golf de la Valdaine).

Golf de la Valdaine
1075 Rue du Monard
26740 Montboucher-sur-Jabron

Seule la date de réception des inscriptions sera prise en compte dans l'établissement de la liste officielle.

NOM PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

CLUB :

NUMERO DE LICENCE FFG :

INDEX :

CLASSEMENT MERITE :

LICENCE OR JEUNES (OUI – NON) :

TEL :

@MAIL :

Droits d'engagement

Jeunes : 50 €

.



Vademecum 2025

LES EPREUVES DAMES PAR EQUIPE



PROMOTION DAMES IR SUD-EST

16 au 18 mai 2025 – Golf de Haute Auvergne
Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la **FFGolf** et de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

Calendrier

Clôture des inscriptions des équipes : **jeudi 16 avril**
Clôture des inscriptions des équipières : **jeudi 8 mai**
Publication des départs : **mercredi 14 mai**

Conditions de participation

Pour les clubs

L'épreuve est ouverte aux clubs des Ligues de Corse, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Auvergne-Rhône-Alpes.

Seuls les clubs n'ayant pas d'équipe en division nationale en 2025 peuvent inscrire une équipe.

Forme de jeu

Marques de départ

Départs des repères IV (bleu).

Phase de Qualification - 1er et 2ème jour

6 simples / stroke-play / 36 trous / 18 trous par jour.

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Les 4 premières équipes sont qualifiées pour la phase finale.

Phase finale pour la montée - 3ème jour

1 foursome et 4 simples consécutifs (Forme de jeu réduite) / match-play / 18 trous.

L'ordre des matchs est le suivant : 2 v 3 et 1 v 4.

Aucun match ne peut être partagé, sauf si le résultat est acquis pour une équipe.

Evolution en division

Les 2 équipes gagnantes de la phase finale accède à la 3ème division nationale pour 2026.

Engagement

Les inscriptions des équipes et des équipiers se font sur Extranet.

Droits d'engagement : 330€ par équipe.

Ils sont facturés directement par la FFGolf.



CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES DAMES - DIVISION 1

Epreuve comptant pour le Mérite National Amateurs

18 et 19 octobre 2025 – Golf de Saint Etienne

Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la **FFGolf** et de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

Calendrier

Clôture des inscriptions des équipes : **vendredi 10 octobre**

Clôture des inscriptions des équipières : **vendredi 10 octobre**

Publication des départs : **jeudi 16 octobre**

Conditions de participation

Les clubs

7-Chamonix / 15-Divonne / 16-Aix les Bains / 39-Lac d'Annecy / 84-Golf Club de Lyon /
281-Bresson / 374-Bourg en Bresse / 476-Charmeil / 493-Lyon Salvagny / 636-St Etienne /
678-Chassieu / 798-Beaujolais / 976-Gouverneur / 1076-Gets.

Forme de jeu

Marques de départ

Départs des repères IV (bleu).

Forme de jeu

6 simples / stroke-play / 36 trous / 18 trous par jour.

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Evolution en division

Les 3 dernières équipes descendent en division 2 en 2026

Engagement

Les inscriptions des équipes et des équipiers se font sur Extranet.

Droits d'engagement : 290€ par équipe.

Ils sont facturés par la Ligue à l'issue de l'épreuve.



CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES DAMES - DIVISION 2

4 et 5 octobre 2025 – Golf du Chambon / Lignon

Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la **FFGolf** et de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

Calendrier

Clôture des inscriptions des équipes :	vendredi 26 septembre
Clôture des inscriptions des équipières :	vendredi 26 septembre
Publication des départs :	jeudi 2 octobre

Conditions de participation

Les clubs

L'épreuve est ouverte aux clubs qui ne sont pas en 1ère Division et les équipes 2 des clubs de 1ère Division.

Une équipe 2 ne peut pas monter en 1ère Division.

Le nombre d'équipe est limité à 19. Elles sont retenues dans l'ordre suivant :

- Les équipes 1 dans l'ordre des inscriptions.
- Les équipes 2 dans l'ordre des inscriptions. Les équipes 2 sont placées en liste d'attente jusqu'à la clôture des inscriptions.

Forme de jeu

Marques de départ

Départs des repères IV (bleu).

Nombre d'équipes jusqu'à 16

6 simples / strokeplay / 36 trous / 18 trous par jour.

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Nombre d'équipes de 17 à 19

5 simples / strokeplay / 36 trous / 18 trous par jour.

Les 4 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Evolution en division

Les 3 premières équipes, hors équipes 2, montent en division 1 en 2026.

Engagement

Les inscriptions des équipes et des équipiers se font sur Extranet.

Droits d'engagement : 290€ par équipe.

Ils sont facturés par la Ligue à l'issue de l'épreuve.



CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES SENIORS DAMES - DIVISION 1

5 et 6 avril 2025 – Golf d'Albon
Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la **FFGolf** et de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

Calendrier

Clôture des inscriptions des équipes : **vendredi 28 mars**
Clôture des inscriptions des équipiers : **vendredi 28 mars**
Publication des départs : **jeudi 3 avril**

Conditions de participation

Pour les clubs

10-Vichy / 16-Aix les Bains / 39-Lac d'Annecy / 84-Golf Club de Lyon / 200-Chambon sur Lignon /
207-Forez / 241-Trois Vallons / 281-Grenoble Bresson / 309-Mionnay / 493-Salvaghy /
506-Clou / 636-Saint-Etienne / 976-Gouverneur / 1439-Monpensier.

Pour les équipiers

L'épreuve est ouverte aux joueuses ayant 50 ans ou plus la veille de la Promotion.

Forme de jeu

Marques de départ

Départs des repères V (rouge).

Forme de jeu

4 simples / strokeplay / 36 trous / 18 trous par jour.
Les 3 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Evolution en division

Les 3 dernières équipes descendent en division 2 en 2026

Engagement

Les inscriptions des équipes et des équipiers se font sur Extranet.

Droits d'engagement : 290€ par équipe.

Ils sont facturés par la Ligue à l'issue de l'épreuve.



CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES SENIORS DAMES - DIVISION 2

5 et 6 avril 2025 – Golf d'Albon
Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la **FFGolf** et de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

Calendrier

Clôture des inscriptions des équipes :	vendredi 28 mars
Clôture des inscriptions des équipiers :	vendredi 28 mars
Publication des départs :	jeudi 3 avril

Conditions de participation

Pour les clubs

L'épreuve est ouverte aux clubs qui ne sont pas en 1ère Division

Le nombre d'équipe est limité à 14. Elles seront retenues dans l'ordre dans l'ordre d'arrivée des inscriptions.

Pour les équipiers

L'épreuve est ouverte aux joueuses ayant 50 ans ou plus la veille de la Promotion.

Forme de jeu

Marques de départ

Départs des repères V (rouge).

Forme de jeu

4 simples / strokeplay / 36 trous / 18 trous par jour.

Les 3 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Evolution en division

Les 3 premières équipes montent en division 1 en 2026.

Engagement

Les inscriptions des équipes et des équipiers se font sur Extranet.

Droits d'engagement : 290€ par équipe.

Ils sont facturés par la Ligue à l'issue de l'épreuve.



Vademecum 2025

LES EPREUVES MESSIEURS PAR EQUIPE



QUALIFICATION LIGUE PROMOTION MESSIEURS

Qualification pour la Promotion Messieurs IR Sud-Est

3 et 4 mai 2025 – Golf de Champlong
Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la **FFGolf** et de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

Calendrier

Clôture des inscriptions des équipes : **vendredi 25 avril**
Clôture des inscriptions des équipiers : **vendredi 25 avril**
Publication des départs : **jeudi 1 mai**

Conditions de participation

Pour les clubs

L'épreuve est ouverte aux clubs de la Ligue.

Seuls les clubs n'ayant pas d'équipe en division nationale peuvent inscrire une équipe.

Le nombre d'équipe est limité à 24. Elles sont retenues dans l'ordre des inscriptions.

Forme de jeu

Marques de départ

Départs des repères II (blanc).

6 simples / strokeplay / 36 trous / 18 trous par jour.

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Qualification

Les 11 premières équipes sont qualifiées pour la Promotion Inter Région.

En cas de désistement d'une ou plusieurs équipes qualifiées pour la Promotion Inter Région, le remplacement se fait nombre pour nombre par les équipes suivantes dans l'ordre du classement de la Qualification Régionale.

Une équipe qualifiée qui fait forfait pour la Promotion Inter Région après la date de clôture des équipiers, ne pourra pas s'inscrire à cette épreuve l'année suivante.

Engagement

Les inscriptions des équipes et des équipiers se font sur Extranet.

Droits d'engagement : 290€ par équipe.

Ils sont facturés par la Ligue à l'issue de l'épreuve.

Pour les équipes qualifiées, ne pas oublier de s'inscrire sur EXTRANET à la Promotion Inter Région.



PROMOTION MESSIEURS IR SUD-EST

23 au 25 mai 2025 – Golf du Lubéron
Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la **FFGolf** et de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

Calendrier

Clôture des inscriptions des équipes :	mercredi 23 avril
Clôture des inscriptions des équipiers :	jeudi 15 mai
Publication des départs :	mercredi 21 mai

Conditions de participation

Pour les clubs

L'épreuve est ouverte aux 24 clubs qualifiés lors des phases de qualifications régionales, selon les quotas suivants :

- Corse : 2 équipes.
- Provence-Alpes-Côte d'Azur : 11 équipes.
- Auvergne-Rhône-Alpes : 11 équipes.

Si le quota n'est pas atteint par une ligue, la liste des équipes participantes pourra être complétée par une autre ligue.

Seuls les clubs n'ayant pas d'équipe en division nationale peuvent inscrire une équipe.

Forme de jeu

Marques de départ

Départs des repères II (blanc).

Phase de Qualification - 1er et 2ème jour

6 simples / strokeplay / 36 trous / 18 trous par jour.

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Les 8 premières équipes sont qualifiées pour la phase finale.

Phase finale pour la montée - 3ème jour

1 foursome et 4 simples consécutifs (Forme de jeu réduite) / match-play / 18 trous.

L'ordre des matchs est le suivant : 4 v 5, 3 v 6, 2 v 7 et 1 v 8.

Aucun match ne peut être partagé, sauf si le résultat est déjà acquis pour une équipe.

Evolution en division

Les 4 équipes gagnantes de la phase finale accèdent à la 4ème division nationale pour 2026.

Engagement

Les inscriptions des équipes et des équipiers se font sur Extranet.

Droits d'engagement : 330€ par équipe.

Ils sont facturés directement par la FFGolf.



QUALIFICATION LIGUE PROMOTION MID-AMATEURS MESSIEURS

Qualification pour la Promotion Mid Amateur Messieurs IR Sud-Est

31 mai et 1 juin 2025 – Golf de La Sorelle

Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la **FFGolf** et de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

Calendrier

Clôture des inscriptions des équipes : **vendredi 23 mai**

Clôture des inscriptions des équipiers : **vendredi 23 mai**

Publication des départs : **jeudi 9 mai**

Conditions de participation

Pour les clubs

L'épreuve est ouverte aux clubs de la Ligue.

Seuls les clubs n'ayant pas d'équipe en division nationale peuvent inscrire une équipe.

Le nombre d'équipe est limité à 24. Elles seront retenues dans l'ordre des inscriptions.

Pour les équipiers

L'épreuve est ouverte aux joueurs ayant 25 ans ou plus la veille de la Promotion Inter Région Sud Est.

Forme de jeu

Marques de départ

Départs des repères II (blanc).

Forme de jeu

6 simples / strokeplay / 36 trous / 18 trous par jour.

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Qualification

Les 11 premières équipes sont qualifiées pour la Promotion Inter Régionale.

En cas de désistement d'une ou plusieurs équipes qualifiées pour la Promotion Inter Régionale, le remplacement se fait nombre pour nombre pour les équipes suivantes dans l'ordre du classement de la Qualification Régionale.

Une équipe qualifiée qui fait forfait pour la Promotion Inter-Régionale après la date de clôture des équipiers, ne pourra s'inscrire à cette épreuve l'année suivante.

Engagement

Les inscriptions des équipes et des équipiers se font sur Extranet.

Droits d'engagement : 290€ par équipe.

Ils sont facturés par la Ligue à l'issue de l'épreuve.

Pour les équipes qualifiées, ne pas oublier de s'inscrire sur EXTRANET à la Promotion Inter Région.



PROMOTION MID-AMATEURS MESSIEURS IR SUD-EST

20 et 22 juin 2025 – Golf de La Sorelle

Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la **FFGolf** et de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

Calendrier

Clôture des inscriptions des équipes :	mardi 20 mai
Clôture des inscriptions des équipiers :	jeudi 12 juin
Publication des départs :	mercredi 18 juin

Conditions de participation

Pour les clubs

L'épreuve est ouverte aux 24 clubs qualifiés lors des phases de qualifications régionales, selon les quotas suivants :

- Corse : 2 équipes.
- Provence-Alpes-Côte d'Azur : 11 équipes.
- Auvergne-Rhône-Alpes : 11 équipes.

Si le quota n'est pas atteint par une ligue, la liste des équipes participantes pourra être complétée par une autre ligue.

Seuls les clubs n'ayant pas d'équipe en division nationale peuvent inscrire une équipe.

Pour les équipiers

L'épreuve est ouverte aux joueurs ayant 25 ans ou plus la veille de l'épreuve.

Forme de jeu

Marques de départ

Départs des repères II (blanc).

Phase de Qualification - 1er et 2ème jour

6 simples / strokeplay / 36 trous / 18 trous par jour.

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Les 12 premières équipes sont qualifiées pour la phase finale.

Phase finale pour la montée - 3ème jour

1 foursome et 4 simples consécutifs (Forme de jeu réduite) / match-play / 18 trous.

L'ordre des matchs est le suivant : 6 v 7, 5 v 8, 4 v 9, 3 v 10, 2 v 11 et 1 v 12.

Aucun match ne peut être partagé, sauf si le résultat est déjà acquis pour une équipe.

Evolution en division

Les 6 équipes gagnantes de la phase finale accèdent à la 4ème division nationale pour 2026.

Engagement

Les inscriptions des équipes et des équipiers se font sur Extranet.

Droits d'engagement : 330€ par équipe.

Ils sont facturés directement par la FFGolf.



QUALIFICATION LIGUE PROMOTION SENIORS MESSIEURS

Qualification pour la Promotion Seniors Messieurs IR Sud-Est

6 et 7 septembre 2025 – Golf de la Commanderie
Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la **FFGolf** et de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

Calendrier

Clôture des inscriptions des équipes : **vendredi 29 août**
Clôture des inscriptions des équipiers : **vendredi 29 août**
Publication des départs : **jeudi 4 septembre**

Conditions de participation

Pour les clubs

L'épreuve est ouverte aux clubs de la Ligue.

Seuls les clubs n'ayant pas d'équipe en division nationale peuvent inscrire une équipe.

Le nombre d'équipe est limité à 24. Elles seront retenues dans l'ordre des inscriptions.

Pour les équipiers

L'épreuve est ouverte aux joueurs ayant 50 ans ou plus la veille de la Promotion Inter Région Sud Est.

Forme de jeu

Marques de départ

Départs des repères III (jaune).

Nombre d'équipes jusqu'à 20

6 simples / strokeplay / 36 trous / 18 trous par jour.

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Nombre d'équipes de 21 à 24

5 simples / strokeplay / 36 trous / 18 trous par jour.

Les 4 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Qualification

Les 11 premières équipes sont qualifiées pour la Promotion Inter Régionale.

En cas de désistement d'une ou plusieurs équipes qualifiées pour la Promotion Inter Régionale, le remplacement se fait nombre pour nombre pour les équipes suivantes dans l'ordre du classement de la Qualification Régionale.

Une équipe qualifiée qui fait forfait pour la Promotion Inter-Régionale après la date de clôture des équipiers, ne pourra s'inscrire à cette épreuve l'année suivante.

Engagement

Les inscriptions des équipes et des équipiers se font sur Extranet.

Droits d'engagement : 290€ par équipe.

Ils sont facturés par la Ligue à l'issue de l'épreuve.

Pour les équipes qualifiées, ne pas oublier de s'inscrire sur EXTRANET à la Promotion Inter Région.



PROMOTION SENIORS MESSIEURS IR SUD-EST

26 au 28 septembre 2025 – Golf de la Commanderie

Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la **FFGolf** et de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

Calendrier

Clôture des inscriptions des équipes :	mardi 26 août
Clôture des inscriptions des équipiers :	jeudi 18 septembre
Publication des départs :	mercredi 24 septembre

Conditions de participation

Pour les clubs

L'épreuve est ouverte aux 24 clubs qualifiés lors des phases de qualifications régionales, selon les quotas suivants :

- Corse : 2 équipes.
- Provence- Alpes- Côte d'Azur : 11 équipes.
- Auvergne-Rhône-Alpes : 11 équipes.

Si le quota n'est pas atteint par une ligue, la liste des équipes participantes pourra être complétée par une autre ligue.

Seuls les clubs n'ayant pas d'équipe en division nationale peuvent inscrire une équipe.

Pour les équipiers

L'épreuve est ouverte aux joueurs ayant 50 ans ou plus la veille de l'épreuve.

Forme de jeu

Marques de départ

Départs des repères III (jaune).

Phase de Qualification - 1er et 2ème jour

6 simples / strokeplay / 36 trous / 18 trous par jour.

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Les 14 premières équipes sont qualifiées pour la phase finale.

Phase finale pour la montée - 3ème jour

1 foursome et 4 simples consécutifs / match-play / 18 trous.

L'ordre des matchs est le suivant : 7 v 8, 6 v 9, 5 v 10, 4 v 11, 3 v 12, 2 v 13 et 1 v 14.

Aucun match ne peut être partagé, sauf si le résultat est déjà acquis pour une équipe.

Evolution en division

Les 7 équipes gagnantes de la phase finale accèdent à la 4ème division nationale pour 2026.

Engagement

Les inscriptions des équipes et des équipiers se font sur Extranet.

Droits d'engagement : 330€ par équipe.

Ils sont facturés directement par la FFGolf.



CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES MESSIEURS - DIVISION 1

Epreuve comptant pour le Mérite National Amateurs

11 et 12 octobre 2025 – Golf de Charmeil

Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la **FFGolf** et de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

Calendrier

Clôture des inscriptions des équipes : **vendredi 3 octobre**

Clôture des inscriptions des équipiers : **vendredi 3 octobre**

Publication des départs : **jeudi 9 octobre**

Conditions de participation

Les clubs

16-Aix les Bains / 39-Lac d'Annecy / 79-Volcans / 84-Golf Club de Lyon / 374-Bourg en Bresse /
476-Charmeil / 493-Lyon Salvagny / 506-Clou / 598-Esery / 636-Saint-Etienne /
690-Chanalets / 976-Gouverneur / 982-Montd'Arbois / 1439-Montpensier.

Forme de jeu

Marques de départ

Départs des repères II (blanc).

Forme de jeu

6 simples / stroke-play / 36 trous / 18 trous par jour.

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Evolution en division

Les 3 dernières équipes descendent en division 2 en 2026.

Les 8 meilleurs clubs de la division accèdent au Championnat de Ligue de Match-Play début 2026.

Engagement

Les inscriptions des équipes et des équipiers se font sur Extranet.

Droits d'engagement : 290€ par équipe.

Ils sont facturés par la Ligue à l'issue de l'épreuve.



CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES MESSIEURS - DIVISION 2

11 et 12 octobre 2025 – Golf de la Commanderie

Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la **FFGolf** et de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

Calendrier

Clôture des inscriptions des équipes :	vendredi 3 octobre
Clôture des inscriptions des équipiers :	vendredi 3 octobre
Publication des départs :	jeudi 9 octobre

Conditions de participation

Les clubs

82-Commanderie / 105-Les Arcs / 207-Forez / 225-Bossey / 241-Trois Vallons /
275-Chamlong / 281-Bresson / 406-Lyon Verger / 678-Chassieu / 756-Rocher Blanc /
851-Superflu / 959-Riom / 1076-Les Gets / 2264-Val d'Auzon.

Forme de jeu

Marques de départ

Départs des repères II (blanc).

Forme de jeu

6 simples / stroke-play / 36 trous / 18 trous par jour.

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Evolution en division

Les 3 premières équipes montent en division 1 en 2026

Les 3 dernières équipes descendent en division 3 en 2026

Engagement

Les inscriptions des équipes et des équipiers se font sur Extranet.

Droits d'engagement : 290€ par équipe.

Ils sont facturés par la Ligue à l'issue de l'épreuve.



CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES MESSIEURS - DIVISION 3

11 et 12 octobre 2025 – Golf du Beaujolais

Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la **FFGolf** et de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

Calendrier

Clôture des inscriptions des équipes :	vendredi 3 octobre
Clôture des inscriptions des équipiers :	vendredi 3 octobre
Publication des départs :	jeudi 9 octobre

Conditions de participation

Les clubs

L'épreuve est ouverte aux clubs qui ne sont pas en 1ère ou 2ème Division et les équipes 2 des clubs de 1ère et 2ème Division.

Une équipe 2 ne peut pas monter en 2ème Division.

Le nombre d'équipe est limité à 18. Elles seront retenues dans l'ordre suivant :

- Les équipes 1 dans l'ordre des inscriptions.
- Les équipes 2 dans l'ordre des inscriptions.

Forme de jeu

Marques de départ

Départs des repères II (blanc).

Nombre d'équipes jusqu'à 15

6 simples / strokeplay / 36 trous / 18 trous par jour.

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Nombre d'équipes de 16 à 18

5 simples / strokeplay / 36 trous / 18 trous par jour.

Les 4 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Evolution en division

Les 3 premières équipes, hors équipes 2, montent en division 2 en 2026.

Engagement

Les inscriptions des équipes et des équipiers se font sur Extranet.

Droits d'engagement : 290€ par équipe.

Ils sont facturés par la Ligue à l'issue de l'épreuve.



CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES SENIORS MESSIEURS - DIVISION 1

22 et 23 mars 2025 – Golf de Vichy
Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la **FFGolf** et de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

Calendrier

Clôture des inscriptions des équipes :	vendredi 14 mars
Clôture des inscriptions des équipiers :	vendredi 14 mars
Publication des départs :	jeudi 20 mars

Conditions de participation

Pour les clubs

10-Vichy / 79-Volcans / 84-Golf Club de Lyon / 207-Forez / 225-Bossey /
239-Valence Saint Didier / 281-Bresson / 309-Mionnay / 493-Lyon Salvagny / 690-Chanalets /
959-Riom / 976-Gouverneur.

Pour les équipiers

L'épreuve est ouverte aux joueurs ayant 50 ans ou plus la veille de la Promotion Inter Région Sud Est.

Forme de jeu

Marques de départ

Repères III (jaune).

Phase de qualification – 1er jour

6 simples / stroke-play / 18 trous.

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Phase finale et barrage – 2ème jour

1 foursome et 4 simples consécutifs / match-play / 18 trous.

Aucun match ne peut être partagé, sauf si le résultat est déjà acquis pour une équipe.

Phase finale

L'ordre des matchs est le suivant :

- 1 v 2 pour le titre.
- 3 v 4 et 5 v 6 pour le classement.

Phase barrage

L'ordre des matchs est le suivant : 7 v 12, 8 v 11 et 9 v 10.

Evolution en division

Les 3 équipes perdantes de la phase barrage descendent en division 2 en 2026.

Engagement

Les inscriptions des équipes et des équipiers se font sur Extranet.

Droits d'engagement : 290€ par équipe.

Ils sont facturés par la Ligue à l'issue de l'épreuve.



CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES SENIORS MESSIEURS - DIVISION 2

22 et 23 mars 2025 – Golf du Chanalets

Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la **FFGolf** et de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

Calendrier

Clôture des inscriptions des équipes :	vendredi 14 mars
Clôture des inscriptions des équipiers :	vendredi 14 mars
Publication des départs :	jeudi 20 mars

Conditions de participation

Pour les clubs

L'épreuve est ouverte aux clubs qui ne sont pas en 1ère Division

Le nombre d'équipe est limité à 21. Elles seront retenues dans l'ordre dans l'ordre d'arrivée des inscriptions.

Pour les équipiers

L'épreuve est ouverte aux joueurs ayant 50 ans ou plus la veille de la Promotion Inter Région Sud Est.

Forme de jeu

Marques de départ

Repères III (jaune).

Nombre d'équipes jusqu'à 18

6 simples / strokeplay / 36 trous / 18 trous par jour.

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Nombre d'équipes entre 19 et 21

5 simples / strokeplay / 36 trous / 18 trous par jour.

Les 4 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Evolution en division

Les 3 premières équipes montent en division 1 en 2026.

Engagement

Les inscriptions des équipes et des équipiers se font sur Extranet.

Droits d'engagement : 290€ par équipe.

Ils sont facturés par la Ligue à l'issue de l'épreuve.



Vademecum 2025

LES EPREUVES MIXTE PAR EQUIPE



CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES DES GOLFS 9 TROUS

13 et 14 septembre 2025 – Golf du Haut Bugey

Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la **FFGolf** et de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

Calendrier

Clôture des inscriptions des équipes :	vendredi 5 septembre
Clôture des inscriptions des équipiers :	vendredi 5 septembre
Publication des départs :	jeudi 11 septembre

Conditions de participation

Pour les clubs

L'épreuve est ouverte aux :

- Associations Sportives affiliées avec terrain unique de 9 trous, répondant aux critères d'homologation et à jour de leur redevance fédérale et de Ligue.
- Associations Sportives de petites structures ayant reçu une dérogation pour la délivrance des index par la C.S.N.

Les clubs peuvent inscrire 2 équipes.

Le nombre d'équipe est limité à 18. Elles seront retenues dans l'ordre suivant :

- Les équipes 1 dans l'ordre des inscriptions.
- Les équipes 2 dans l'ordre des inscriptions. Les équipes 2 sont placées en liste d'attente jusqu'à la clôture des inscriptions.

Forme de jeu

Marques de départ

Dames : Départs des repères IV (bleu).

Messieurs : Départs des repères II (blanc).

Forme de jeu

4 simples / strokeplay / 36 trous / 18 trous par jour.

Les 3 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Engagement

Les inscriptions des équipes et des équipiers se font sur Extranet.

Droits d'engagement : 290€ par équipe.

Ils sont facturés par la Ligue à l'issue de l'épreuve.



CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES DES GOLFS DE MONTAGNE

2 et 3 octobre 2025 – Golf de Champlong

Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la **FFGolf** et de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

Calendrier

Clôture des inscriptions des équipes :	mercredi 24 septembre
Clôture des inscriptions des équipiers :	mercredi 24 septembre
Publication des départs :	mardi 30 septembre

Conditions de participation

Les clubs

Les Golfs de Montagne sont les golfs situés à plus de 1000m d'altitude et fermé plus de 4 mois dans l'année.

7-Chamonix / 79-Volcans / 105-Les Arcs / 130-Méribel / 200-Chambon sur Lignon / 240-Flaine les Carroz / 469-Corrençon / 474-Courchevel / 535-Alpe d'Huez / 616-Valserine / 756-Rocher Blanc / 864-Morzine Avoriaz / 982-Mont d'Arbois / 1076-Les Gets / 1117-Tignes / 1412-Rosière / 1799-Deux Alpes.

Les clubs peuvent inscrire 2 équipes.

Le nombre d'équipe est limité à 17. Elles sont retenues dans l'ordre suivant :

- Les équipes 1 dans l'ordre des inscriptions.
- Les équipes 2 dans l'ordre des inscriptions. Les équipes 2 sont placées en liste d'attente jusqu'à la clôture des inscriptions.

Forme de jeu

Marques de départ

Dames : Départs des repères IV (bleu).

Messieurs : Départs des repères II (blanc).

Forme de jeu

La composition des binômes est à la discrétion du Capitaine.

L'index est ramené à 36 pour les valeurs supérieures.

1er jour : 4 Quatre balles / stableford / 18 trous.

2ème jour : 4 Shamble / stableford / 18 trous.

Classement

Le classement se fait par addition des 2 meilleurs scores en brut et des 3 meilleurs scores en net des 2 jours.

Le départage se fait sur le total de toute les cartes de scores en brut et en net.

Engagement

Les inscriptions des équipes et des équipiers se font sur Extranet.

Droits d'engagement : 290€ par équipe.

Ils sont facturés par la Ligue à l'issue de l'épreuve.



Vademecum 2025

LES EPREUVES EN INDIVIDUEL



GRAND PRIX DE LA LIGUE AURA

Epreuve comptant pour le Ranking Mondial

12 au 14 septembre 2025 – Golf des Volcans

Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la **FFGolf** et de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

Calendrier

Clôture des inscriptions :	Jeudi 28 aout
Publication Liste des inscrits et Liste d'attente :	Mardi 2 septembre
Publication des départs :	Mercredi 10 septembre

Conditions de participation

L'épreuve est ouverte aux joueuses et joueurs amateurs :

- Licenciés à la Fédération Française de Golf, avec, à la date de clôture des inscriptions, une licence active, un certificat médical ou questionnaire santé, de l'année en cours, enregistré et un droit de jeu fédéral acquitté.
- Licenciés dans une fédération étrangère reconnue, avec, joint au bulletin d'inscription, une attestation de licence active et pour l'année en cours, une attestation de réponse négative à toutes les questions du questionnaire de santé.

Limitation d'Index

- Joueuses dont l'index est inférieur ou égal à 14,4.
- Joueurs dont l'index est inférieur ou égal à 11,4.

Cette limite d'index s'applique uniquement aux joueurs qui ne rentrent dans le champ qu'à partir de ce critère.

Formule de jeu

54 trous Stroke-Play en Individuel Brut – 18 trous par jour.

Cut après 36 trous dans chaque série.

Nombre de joueurs : 66% des joueurs ayant terminé le tour 1, arrondi au multiple de 3 supérieur.

Nombre de joueurs retenus : le chiffre ci-dessus et les ex-aequo après 36 trous.

Séries - Marques de départ

Une série Dames : Départs repère IV (bleu).

Une série Messieurs : Départs repère II (blanc).

Départage

En cas d'égalité pour la première place pour chaque série, les joueurs concernés partent en play off « trou par trou » sur le ou les trous désignés par le Comité d'Epreuve.

Si le play-off est interrompu (conditions climatiques, manque de visibilité, ...), le départage se fait sur le score du dernier tour, puis les 9, 6, 3 et le dernier trou puis trou par trou en remontant.

Engagement

Inscriptions

Les inscriptions se font uniquement par courrier, accompagné du droit d'engagement, adressé au golf organisateur (GOLF DES VOLCANS - La Bruyère des Moines - 63870 ORCINES).



Droits d'engagement

Joueurs de 25 ans et plus	110 €	Abonnés Golf	50 €
Joueurs de 19 à 24 ans	55 €	Abonnés Golf	25 €
Joueurs de - de 19 ans	50 €	Abonnés Golf	20 €

Clôture des engagements

Seule la date de réception des inscriptions par courrier sera prise en compte dans l'établissement de la liste officielle.

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

Liste des inscrits

Les joueurs n'étant pas en conformité avec les conditions de participation (licence, certificat médical et droit de jeu fédéral) veillent de la publication de la liste des inscrits, seront retirés de la liste des inscrits.

Nombre de joueurs

Joueurs autorisé : Nb max	Dames : Nb mini (hors WC)	Wild cards : Nb max autorisé
114	33	12

10% du champ de joueurs est réservé aux licences Or U16 qui ne rentrent pas via leur place au mérite amateur ou par leur index.

Les joueurs et joueuses seront retenus dans l'ordre suivant :

- Les joueurs et joueuses de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les Messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les Dames.
- Le classement au Mérite National Amateur.
- L'index.
- La date d'arrivée des inscriptions.

OrganisationEntraînement

La journée officielle de reconnaissance du parcours est fixée la veille de la compétition.

Un parcours de reconnaissance gratuit est possible, sur réservation, 5 jours avant le début de l'épreuve hors week-end.

Tirage des départs

La liste d'entrée, dans l'ordre des joueurs retenus, est découpée en 4 blocs égaux (bloc 1 premiers retenus à bloc 4 derniers retenus).

Le tirage des départs se fait de la manière suivante :

- Lors du 1^{er} tour, faire jouer le bloc 2, puis le bloc 1 et pour finir le bloc 3 puis bloc 4.
- Lors du 2^{ème} tour, faire jouer bloc 3, bloc 4, bloc 2 puis bloc 1.
- Lors du tour suivant, dans l'ordre inverse des résultats.

Prix et Remise des Prix

Prix aux trois premiers de chaque série.

Remise des prix 30 minutes après l'arrivée de la dernière partie, suivi d'un cocktail.



Grand Prix de la Ligue AURA, Bulletin d'Engagement

Condition de participation

Le joueur doit avoir, à la date de clôture des inscriptions, pris sa licence de l'année en cours., acquitté le droit de jeu fédéral et enregistré son certificat médical ou son questionnaire santé de l'année en cours.

Inscription

A retourner par courrier, accompagné du règlement (chèque à l'ordre Golf des Volcans).

Golf des Volcans
GP Ligue AURA
La Bruyères des Moines - 63870 ORCINES

Seule la date de réception des inscriptions sera prise en compte dans l'établissement de la liste officielle.

NOM PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

CLUB :

NUMERO DE LICENCE FFG :

INDEX :

CLASSEMENT MONDIAL :

CLASSEMENT MERITE :

LICENCE OR JEUNES (OUI – NON) :

TEL :

@MAIL :

Droits d'engagement

Adultes	110 €	Membres Adultes Golf	50 €
Joueurs de 19 à 25 ans	55 €	Membres 19 à 25 ans	25 €
Joueurs de moins de 19 ans	50 €	Membres - de 19 ans	20 €



CHAMPIONNAT INDIVIDUEL DE LIGUE SENIORS

Epreuve comptant pour le Mérite National Seniors Sans droit de jeu fédéral

4 et 5 juin 2025 – Golf de Valence St Didier

Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la **FFGolf** et de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

Calendrier

Clôture des inscriptions :	mardi 20 mai
Publication Liste des inscrits et Liste d'attente :	dimanche 25 mai
Publication des départs :	lundi 2 juin

Conditions de participation

L'épreuve est ouverte aux joueuses et joueurs amateurs, ayant 50 ans ou plus la veille du début de la compétition :

- Licenciés à la Fédération Française de Golf, avec, à la date de clôture des inscriptions, une licence active et un certificat médical ou questionnaire santé, de l'année en cours, enregistré et un droit de jeu fédéral acquitté.
- Licenciés dans une fédération étrangère reconnue, avec, joint au bulletin d'inscription, une attestation de licence active et pour l'année en cours, une attestation de réponse négative à toutes les questions du questionnaire de santé.

Formule de jeu

36 trous Stroke-Play en Individuel Brut – 18 trous par jour.

Marques de départ

Dames : Départs repère V (rouge)

Messieurs : Départs repère III (jaune).

Séries

3 séries Dames : Seniors Dames - Senior 2 Dames - Senior 3 Dames,

3 séries Messieurs : Seniors Messieurs - Seniors 2 Messieurs - Seniors 3 Messieurs.

Départage

En cas d'égalité pour la première place pour chaque série, les joueurs concernés partent en play off « trou par trou » sur le ou les trous désignés par le Comité d'Epreuve.

Si le play-off est interrompu (conditions climatiques, manque de visibilité, ...), le départage se fait sur le score du dernier tour, puis les 9, 6, 3 et le dernier trou puis trou par trou en remontant.



Engagement

Inscriptions

Les inscriptions se font uniquement par courrier, accompagné du droit d'engagement, adressé au golf organisateur.

Droits d'engagement

- Adultes : 90 €
- Abonnés Valence St Didier : 45 €

Clôture des engagements

Seule la date de réception des inscriptions par courrier est prise en compte dans l'établissement de la liste officielle. Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

Liste des inscrits

Les joueurs n'étant pas en conformité avec les conditions de participation (licence et certificat médical) la veille de la publication de la liste des inscrits, sont retirés de la liste des inscrits.

Nombre de joueurs

Joueurs autorisé : Nb max	Dames : Nb mini (hors WCs)	Wild cards : Nb max autorisé
144	39	14

Après avoir réservé 15 places dans le champ des Messieurs et 5 places dans celui des Dames, qui seront attribuées par ordre des index à la date de clôture des inscriptions, les joueurs sont retenus dans l'ordre suivant :

- Le classement au Mérite National Seniors.
- L'index.
- La date d'arrivée des inscriptions.

Organisation

Entraînement

La journée officielle de reconnaissance du parcours est fixée la veille de la compétition.

Un parcours de reconnaissance gratuit est possible, sur réservation, 5 jours avant le début de l'épreuve hors week-end.

Tirage des départs

La liste des joueurs par index est découpée en 4 blocs égaux (bloc 1 premiers index à bloc 4 derniers index).

Le tirage des départs se fait de la manière suivante :

- Lors du 1^{er} tour, faire jouer le bloc 2, puis le bloc 1 et pour finir le bloc 3 puis bloc 4.
- Lors du 2^{ème} tour, dans l'ordre inverse des résultats.

Prix et Remise des Prix

Les trois premiers de chaque série sont primés.

La remise des prix, suivi d'un cocktail, est organisée 30 minutes après la rentrée des derniers joueurs.



**Championnat Individuel de Ligue Seniors,
Bulletin d'Engagement**

Condition de participation

Le joueur doit avoir, à la date de clôture des inscriptions, pris sa licence de l'année en cours et enregistré son certificat médical ou son questionnaire santé de l'année en cours.

Inscription

A retourner par courrier, accompagné du règlement (chèque à l'ordre du golf de Valence St Didier).

Golf de Valence St Didier
620 route de Montélier
26300 CHARPEY

Seule la date de réception des inscriptions sera prise en compte dans l'établissement de la liste officielle.

NOM PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

CLUB :

NUMERO DE LICENCE FFG :

INDEX :

CLASSEMENT MERITE :

TEL :

@MAIL :

Droits d'engagement

Adultes : 90 € Abonnés Valence St Didier : 45 €



L'ÉDITION 2026

CANDIDATURES A L'ORGANISATION D'ÉPREUVES POUR 2026

Epreuves Nationales

Pour 2026, la Fédération adressera une enquête aux clubs courant juin 2025 pour recueillir leurs souhaits. Elle envoie ensuite ses propositions à la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes en fonction du tableau des « Demandes Clubs » (réponse à l'enquête).

Epreuves de Ligue

Pour 2026, la Ligue enverra une enquête en juillet 2025 aux clubs. Elle concerne les compétitions de ligue, mais également les GP, Classics et Trophées.

VADEMECUM

Tous vos commentaires sur le "Vademecum 2025" et toutes nouvelles propositions pour l'édition 2026, sont les bienvenus.

Merci de les adresser à la Ligue par mail sportifs@liguegolfaura.com avec comme objet « Vademecum 2025 / 2026 ».

